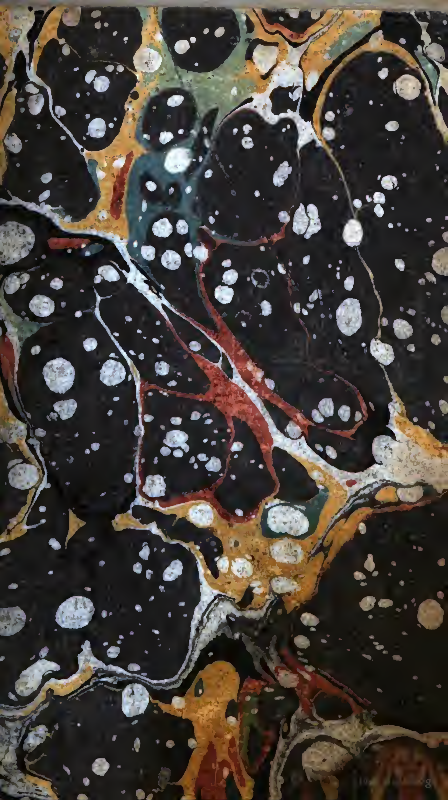
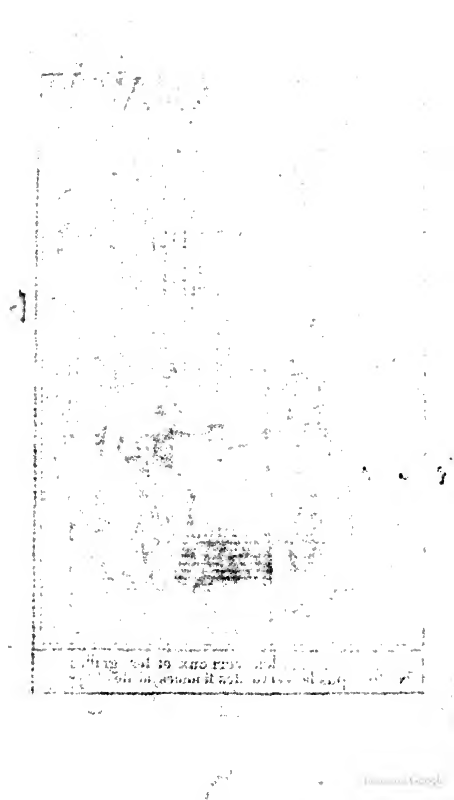



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LXIV
A
49
NAPOLI







. . . . les verroux et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes, ni des filles.
Moliere

HISTOIRE

DE

ROSE D'AMBLAINVILLE,

Ci-devant religieuse de l'ordre de Cîteaux ;

OU

LES ABUS DU POUVOIR PATERNEL.

Ouvrage rédigé par L. C. César de Massillian.

A PARIS,
Chez Laurens jeune, Libr-Imprimeur, rue Saint-Jacques, nº. 32.

1796.

AVIS.

LAURENS jeune, Libraire-Imprimeur, rue St. Jacques, n°. 32, vis-à-vis celle des Mathurins, à Paris, invite ses concitoyens à s'adrésser à lui avec confiance, pour les Livres des meilleurs Auteurs, tels que ceux d'Éducation, de Sciences et Arts; physique & histoire naturelle; Médecine, Chimie; Commerce, Finances et Architecture. Belles-Lettres, Romans, Histoires, Voyages, et tous livres instructifs et amusants.

Il se charge des éditions que l'on voudroit placer avec promptitude de maniere à en tirer le meilleur avantage, et cela sous des conditions très-favorables.

Il fait la Commission pour la France, et principalement pour le pays étranger, imprime différens Ouvrages à son compte, reçoit pour une partie, de bons Livres en échange. Ses expéditions, en envoyant des fonds d'avance, par une lettre chargée et affranchie, sont promptes et économiques.

Tous les Livres annoncés seront envoyés au même prix des Libraires.

AVANT-PROPOS.

UN récit qui ne présenteroit que des faits romanesques & frivoles, sans renfermer aucune moralité, n'attacheroit que des esprits superficiels, des enfants ou des têtes mal organisées. Un récit qui offriroit une morale pure, déduite de faits fastidieux, dégoûteroit le lecteur le plus avide de moralité. L'union de l'utile & de l'agréable, recommandée par Horace aux poëtes comiques (1), est nécessaire en tout; elle est requise dans toutes les productions des beaux arts, mais principalement dans les ouvrages de littérature & de poésie. Ces productions ne sont dignes de nous que lorsque les faits intéressants qu'elles présentent nous font découvrir une vérité morale.

(1) Art Poëtique.

Je m'intéresserois peu au sort d'une jeune personne qui, entrée librement dans un cloître, pouvant en sortir lorsque le goût qui l'y auroit conduite l'auroit abandonnée, y auroit furtivement introduit son amant, qu'elle auroit pu aimer dans le monde, & y seroit rentrée pour l'épouser. Je ne verrois, dans cette histoire, rien de piquant & d'utile à connoître, parce que je n'y verrois rien qui pût me conduire à une conséquence morale. Ce récit auroit même quelque chose de dégoûtant, en ce qu'il me présenteroit une fille inconsidérée, & même une ame vicieuse, qui, à dessein, auroit été choisir, pour ses déportements, un asyle réputé celui de l'innocence & de la vertu; son mariage m'intéresseroit aussi peu que son amour.

Mais une jeune beauté forcée par ses parents de se rendre religieuse, entrant dans le cloître avec l'amour dans le cœur; une infortunée qui, après avoir combattu sa tendresse, est entraînée par

une compagne victime elle-même du despotisme de ses parents, & qui, à son exemple, reçoit en secret son amant dans son cloître; une fille qui en sort enfin par un événement inattendu, & l'épouse; cette personne devient très-intéressante dans ses aventures, parce qu'elle est entrée malgré elle dans un état qui contrarie la nature, parce qu'elle a souffert l'oppression, & que je la vois délivrée; parce que l'oppression est toujours injuste, & le despotisme odieux.

Voilà ce que j'ai trouvé dans les mémoires manuscrits que l'on m'a confiés, & ce qui m'a engagé à les publier. Ils font réellement connoître les dangers du pouvoir absolu des pères & des mères sur leurs enfants. Ils font voir à quels malheurs, à quels égarements ils sont exposés dans les états où les cloîtres & les vœux perpétuels ont lieu, & où les parents n'ont que trop de moyens d'y engager leurs enfants. Ils montrent l'injustice de l'inégalité du

partage des biens de famille dont la monstrueuse disproportion faisoit engloutir tant de victimes dans ces tombeaux, appellés monastères. Enfin, ce récit curieux apprend qu'il faut, indépendamment de l'inégalité de fortune, unir les amants qui se conviennent, parce que, selon la manière ordinaire de parler, *contentement passe richesse*; parce que l'on se marie pour soi-même & non pour les autres, & que l'on doit d'abord considérer le bonheur des époux.

Je présente donc avec confiance, cet Ouvrage au public. Je suis assuré que le lecteur y trouvera du plaisir. Je n'ai point fait de changements aux événements que *Rose d'Amblainville* y raconte elle-même, & n'en ai fait que de très-légers à la manière dont je les ai vus racontés.

HISTOIRE

DE

ROSE D'AMBLAINVILLE ;

Ci-devant religieuse de l'ordre de Cîteaux.

J E veux exposer, dans ces Mémoires, s excès du pouvoir absolu des pères & s mères sur leurs enfants, dans les ux où l'on le voit subsister encore ns toute sa force. Je veux, pour es- ver d'y remédier, déplorer le mal- ır de ces êtres faibles & intéressants semblent n'avoir reçu le jour que ır devenir les victimes de ceux qui eur donnèrent. Je veux attaquer le

despotisme par-tout où il se trouve. Je veux combattre des tyrans dans la personne des mauvaix parents. Les parents, comme les Rois, ont toujours étrangement abusé de leur pouvoir.

Que l'on ne regarde point cet Écrit comme un Roman, imaginé pour amuser la curiosité dans des temps où tout ce qui sort des cloîtres a presque autant de charmes que ce qui sortoit de la Bastille en mil sept cent quatre-vingt neuf. Celle où je fus renfermée par la barbarie de mes parents subsiste encore. Elle est encore habitée par quelques personnes qui pourroient attester & mon entrée forcée, & ma sortie joyeuse. Mes compagnes existent & quelques-unes peuvent rendre témoignage à la vérité. Elle guidera ma plume qui, dans un récit naturel & simple, la fera par-tout entrevoir.

Je n'ai point à présenter aux yeux de mes lecteurs des cachots ténébreux renfermant les pâles victimes du despotisme des supérieurs. Je n'ai pas à faire intervenir un Fénélon pour en retirer une infortunée, faible un instant, & punie pendant des années entières. Je ne ferai pas de ma retraite l'image de l'enfer. Si mon cœur n'avoit pas été entraîné par un penchant irrésistible, je l'aurois préférée à la maison paternelle. Je l'ai desirée cette retraite tant que je n'ai pas connu l'amour. Je l'ai desirée uniquement pour me soustraire à la tyrannie de mes parents; j'y ai passé quelques instans agréables, d'autres tristes & malheureux ; mais, je le répete, mon plus grand malheur, dans cette retraite, étoit ma tendresse.

Je suis née en mil sept cent soixante-dix, dans une province méridionale de la France. Mes père & mère ont eu quatre enfants encore existans, deux garçons & deux filles. Je suis l'ainée de ma sœur, & mes deux frères sont mes ainés. Notre fortune, consistant en biens de campagne, étoit assez considérable. En tout, notre position pouvoit nous rendre très-heureux; le sort en décida autrement. Les père & mère que la nature m'avoit donnés étoient deux êtres insupportables : le ciel les avoit unis pour le malheur des enfants qu'il leur destinoit. A la férocit du caractère se joignoit en eux a sottise & la prévention. Je ne citerai pas ici des exemples de ces travers : cet exposé ne pourroit être que fastidieux pour le lecteur. C'est cette

considération qui me retient bien plus que la crainte de manquer à des êtres auxquels je ne dois aucune reconnoissance, pas même pour le jour qu'ils me donnèrent, puisque, sous leur empire, il n'étoit pas un bonheur pour moi.

Quel préjugé ridicule a dominé les hommes jusqu'à présent à cet égard, sur-tout dans les provinces méridionales où le droit romain étoit en vigueur! Ce droit donnoit aux parents à Rome la faculté d'ôter la vie à leurs enfants s'ils le jugeoient à propos. On ne leur avoit pas conservé ce pouvoir en France, mais ils l'avoient à peu-près, car ils pouvoient impunément exercer envers leurs enfants toutes les rigueurs, ils pouvoient même disposer de leurs biens en faveur d'un étranger.

On vous disoit encore: c'est la loi, il faut s'y conformer. Mais c'est la loi en Turquie qu'un visir puisse faire empaler qui bon lui semble. Je sçai bien qu'il faut s'y conformer lorsqu'on ne peut s'y soustraire, mais il est faux de dire qu'il faille s'y conformer lorsqu'on peut s'en délivrer. On a souvent aboli des mauvaises lois; si l'on avoit été retenu par ce principe erroné, jamais la réforme n'auroit eu lieu. Il sera toujours absurde de dire qu'on doive se conformer à ce qui est injuste.

Les parents doivent la subsistance, la tranquillité, l'établissement à leurs enfants, comme on doit une somme à son créancier, & des bons procédés à tous. Un refus injuste, une rigueur déplacée, une parole outrageante doi-

vent être punis, dans les parents comme dans le reste des Citoyens. Les enfants qui sont dans la dépendance de leurs parents, ne leur doivent que le respect ; les parents doivent à leurs enfants tout le reste.

Il s'en falloit beaucoup que les miens fussent persuadés de cette vérité ; ils croyoient, au contraire, que des enfants devoient obéir en esclaves, ne rien demander, n'avoir besoin de rien, ne rien opposer aux ordres les plus injustes, aux reproches les plus durs, aux propos les plus humiliants, qu'ils devoient souffrir sans se plaindre, être toujours gais, toujours contents, encore la gaité devenoit-elle quelquefois un crime.

Tels étoient les principes & telle étoit l'humeur de mes chers père

& mère ; ils n'avoient de tendresse & d'attention que pour eux - mêmes. Leurs enfants ne sembloient leur être rien que des ennemis entrés dans leur maison pour la dévorer, aussi leur faisoient-ils appercevoir sans cesse que ce poids les accabloit.

Il y avoit, à quelque distance de la maison de campagne que nous habitions presque toute l'année, un bon hermite qui faisoit toute notre consolation. Cet homme n'avoit rien de négligé dans son extérieur, rien de grossier dans son langage, rien de farouche dans sa piété. Il avoit fait construire un hermitage dans un bois assez près de notre habitation. La plus grande propreté régnoit dans la sienne. Elle réunissoit, mais dans un goût herémitique, tout ce qui lui étoit

nécessaire, il avoit un frère pour le servir.

Nous allions souvent nous promener à son hérmitage, il venoit quelquefois porter à la maison des jolies corbeilles & des ouvrages au tour très-bien faits. Mon père & ma mère aimoient assez ce bon hermite, dont la conversation, au reste, montroit une fort bonne éducation.

Je n'ai jamais pu savoir d'où sortoit cet être qui m'a souvent étonné. Son frère servant ne le savoit pas lui-même. J'ai pensé qu'un amour malheureux l'avoit conduit à un genre de vie aussi extraordinaire; mais rien n'a pu confirmer mes soupçons à cet égard.

Nos visites à ce solitaire étoient nos seules récréations; nous les réïtérions souvent, autant pour sortir de la mai-

son paternelle que pour jouir d'un certain charme répandu dans celle de l'hermite, auquel notre présence paroissoit être aussi agréable que notre absence l'étoit à nos parents.

Mon frère aîné étoit au collège à Paris; nous restions trois à la maison, toujours grondés, toujours rudoyés de nos père & mère: jamais le sourire n'est venu se reposer un instant sur leurs lévres.

J'avois seize ans accomplis, j'étois déjà recherchée par tous les jeunes gens de la contrée. Il est vrai qu'aucun ne fit la plus légère impression sur moi. Quand j'aurois eu du goût pour quelqu'un de ces prétendants, avec les parents que Dieu m'avoit donnés, mon établissement devenoit impossible: ils avoient répondu à toutes les demandes

qu'on leur avoit fait de ma personne, que quand on n'exigeroit que leur consentement, ils ne le donneroient pas.

Leur dessein étoit de me faire religieuse, ainsi que ma sœur; de faire prendre l'état ecclésiastique à mon jeune frère, & pour son aîné, qu'ils n'aimoient pas plus que lui, de ne le marier que le plus tard qu'ils pourroient.

Nos fréquentes promenades à l'hermitage furent le prétexte dont ma mère se servit pour me faire part de son projet. Son discours ne fut pas long. Mademoiselle, me dit-elle un jour, en voyant vos continuels voyages à l'hermitage du père *Arsène*, (c'étoit ainsi que s'appelloit l'hermite), je comprends que vous avez du goût pour la retraite. J'ai écris à madame l'abbesse de...... notre voisine, & lui ai fait part

de votre vocation. Elle veut bien vous admettre au nombre de ses religieuses ; votre frère arrive bientôt du collège où il termine ses études : disposez-vous à partir incessamment, & à décharger la maison.

Je ne pris pas assurément cette voix pour une inspiration divine. Rien ne m'appelloit au genre de vie que ma mère vouloit me faire prendre ; son motif, pour m'y croire appellée, me paroissoit pris de bien loin ; je ne sais trop ce que je lui répondis tant j'étois troublée : au reste elle n'attendit pas ma réponse, car elle me quitta brusquement, après m'avoir donné ses ordres.

J'y réfléchis lorsque je fus seule. Mes malheurs ne m'éloignoient pas de tout parti qui auroit pu me délivrer du joug de fer sous lequel je gémissois.

Je ne connoissois pas l'état dans lequel on vouloit me faire entrer, je ne me connoissois pas moi-même; je ne connoissois que mes malheurs, & tout état me sembloit préférable à ma situation actuelle.

Voilà ce qui perd la plupart des hommes lorsqu'ils éprouvent des peines, tout changement de situation leur paroît favorable; au lieu d'attendre le remède du temps & des circonstances, ils embrassent le premier parti qui s'offre à eux, & rencontrent souvent de plus grandes peines.

J'en trouvois de moindres, il est vrai, dans le couvent, que chez mes parents, car il étoit impossible d'être plus malheureuse; mais mes malheurs présents devoient finir: & si j'en avois éprouvé dans un état auquel je n'étois

pas appellée, ils n'auroient fini qu'avec ma vie. Ils auroient redoublé, lorsqu'à la mort de mon père & de ma mère qui, naturellement, devoient mourir avant moi, j'aurois vu, du sein de ma retraite, ma liberté perdue par une aveugle précipitation. A la mort de mes père & mère, je devois être malheureuse pour toujours, restant auprès d'eux, je pouvois l'être aussi toute ma vie.

D'autre part, je sortois de la maison paternelle; c'étoit mon unique désir. Je prenois un état que tant d'autres avoient pris & prenoient tous les jours sans me paroître plus infortunées; la voix de Dieu m'y appelloit peut-être par les rigueurs continuelles de mes parents. La résistance à leur volonté eut été inutile. J'étois per-

sécutée, étant douce & soumise, que seroit-ce lorsque je deviendrois désobéissante & opiniâtre? Ces raisons dont les motifs étoient plus près de moi, me persuadèrent que je devois être religieuse; & je me déterminai à le devenir.

Je cherchai à me disposer à ce genre de vie; je réformai mon extérieur; je me soumis à des exercices réguliers de piété; je disposai mon ame à la vie contemplative; je me croyois toute autre que ce que j'étois avant ce renouvellement. Les petits plaisirs d'une vie nouvelle me paroissoient une preuve évidènte de mon goût pour un état qui unit plus intimement à Dieu; & tout, jusqu'à l'hypocrisie de mes parents dont le commerce n'étoit visiblement devenu plus doux que pour me

séduire : tout me conduisoit à l'état que l'on vouloit me faire embrasser.

Me voilà donc déterminée à entrer dans le cloître. Tous les efforts qu'on auroit pu faire, tous les conseils qu'on auroit pu me donner eussent été inutiles. L'abandon des exercices auxquels je me livrois depuis quelque temps, m'eût paru une infidélité criminelle, & la preuve la plus marquée de mon peu de vocation ne pût me déterminer à changer de résolution & à résister à mes parents.

J'ai dit que mon frère aîné devoit arriver de Paris. Il arriva bientôt en effet à la maison comme je me disposois à la quitter. Il y arriva avec un de ses camarades qui, ayant fini ses exercice à Paris, retournoit aussi chez ses parents, dont la campagne n'étoit qu'à

ne lieue de la nôtre, où mon frère avoit invité de descendre pour s'y reposer, & attendre le retour de son père, ors en voyage, & qui ne devoit rriver chez lui que dans quelques ours. Ce jeune homme âgé de vingtn ans, étoit réellement trop beau pour n homme. Il n'avoit pas un trait qui ne ıt une perfection; toute sa personne toit ravissante; si la beauté s'incaroit, elle ne pourroit prendre que cette essemblance; mais j'en dirai autant e la modestie; elle ne pourroit que ous offrir cette image. Il ne me fut as possible de n'être pas frappée d'auınt de perfections, & mon admiration e me paroissoit pas porter atteinte mes dispositions nouvelles.

Ce jeune homme fut très-bien reçu e mes parens qui lui réitérèrent la

prière que mon frère lui avoit faite de nous donner quelques jours en attendant l'arrivée de son père. Ils ne savoient pas les peines qu'ils me préparoient par-là, & je ne les voyois pas moi-même. On pense bien que c'est ici le commencement d'une inclination qui va faire le sujet principal de ces mémoires, on ne se trompe pas. Mais j'étois bien éloignée de penser que j'allois être l'héroïne d'une aventure aussi extraordinaire. Quelle est la destinée de l'homme sur la terre ! Et quelles vicissitudes l'éloignent sans cesse de la route qu'il suit, & le conduisent si souvent à un terme opposé, en paroissant l'en écarter ! Que n'a-t-il pas fallu pour faire changer un jour ma situation, et que faut-il pour m'accabler au moment où je serois sortie de chez mes parens avec une sorte d'allégresse !

Amédée, cet ami de mon frère, &
ue l'on continuoit d'appeller de ce nom
e baptême, qui du vivant de son
îné l'en distinguoit, *Amédée*, me pa-
oissoit très-capable de venir la trou-
bler. Il y avoit deux jours qu'il étoit
à la maison, & deux jours que je
ne vaquois plus avec le même goût
à mes exercices de piété. Je me dé-
guisois à moi-même cette tiédeur, lors-
que j'entendis des discours qui vinrent
l'augmenter encore. Ma chambre n'é-
toit séparée de celle de mon frère
que par une cloison. Il y étoit un
soir avec son ami, & j'entendis *Amédée*
dire distinctement à mon frère : il
faut que je parte, mon cher ami, je
te l'ai dit, je ne puis résister aux
charmes de ta sœur; il faut que je
parte. Mon frère le plaisantoit, *Amédée*

ne paroisssoit faire aucun cas de son badinage, ils se séparèrent.

Ces paroles me firent une impression que, dans les dispositions où j'étois, j'aurois voulu me reprocher, que j'essayois de condamner, que je condamnois en effet, & que je chérissois encore. Il étoit bien assuré que j'aimois déjà *Amédée*, que j'étois ravie d'aise de ses sentiments, que je ne voulois point entrer dans le cloître, que la volonté de mes père & mère étoit ma seule vocation; mais il faut que ma destinée s'accomplisse. Je dois aimer le plus aimable des hommes, je dois en être aimée avec passion, je dois être religieuse, & assurément je ne dois pas espérer d'être jamais au bel *Amédée*.

Il joignoit tous les talents à tous les dons de la nature; il avoit beaucoup

de littérature pour son âge, jouoit de tous les instruments, & dessinoit très-bien. Il fit au crayon, le portrait de ma mère & le mien. Il paroît qu'il ne fit celui-là que pour avoir l'autre; car il donna le sien à ma mère, &, sous le prétexte de retoucher le mien dans sa chambre, il le garda.

Mon frère à qui *Amédée* parloit sans cesse de moi, me fit part de la tendresse de son ami. Elle étoit, au dire de mon frère, extrême, inconcevable. Je laisssai appercevoir à mon frère que j'étois capable d'en prendre beaucoup moi-même pour *Amédée*; mais je lui fis part de la volonté de mon père & de ma mère & de la résolution où j'étois de leur obéir.

Ma chère amie, me dit-il, je ne sais quel conseil vous donner. *Amédée*

est dans un aussi grand embarras que le vôtre, son père n'est pas assurément dans l'intention de l'établir. Le cher homme veut jouir encore. S'il se déterminoit à le marier, il voudroit une dot considérable, car il donneroit peu, & certainement on ne vous en constituera aucune. Quant au parti que vous comptez prendre, il me paroît vous convenir peu: Nous avons des despotes capables de se porter à tous les excès pour vous y forcer, je ne sais, encore une fois, quel conseil vous donner.

Quelques heures après cette conversation, je vois arriver au jardin, où je me promenois seule, *Amédée* qui, du ton du désespoir, me dit qu'il avoit appris le parti qu'on me forçoit de prendre, que si je voulois sa mort, je le suivrois, qu'il iroit me chercher aux

extrémités de la terre. Il ajouta qu'il savoit que mes parents s'appercevoient déjà de sa tendresse pour moi, & qu'il craignoit que l'on nous épiât ; qu'il ne vouloit pas m'exposer à des reproches en m'entretenant plus long-temps, mais qu'il me conjuroit de lire l'écrit qu'il me présentoit : je le prends, il me baise la main avec transport & part.

Cet écrit contenoit la déclaration la plus formelle d'un amour qui, pour être subit, n'en seroit pas moins durable. Il savoit, disoit-il, les difficultés qui, du côté de ma famille & de la sienne, s'opposoient à notre union ; il ne me demandoit que de différer sous quelque prétexte, mon entrée au couvent, il me proposoit de nous marier en secret pour m'empêcher parlà d'y être

reçue, comme si c'eût été praticable. C'étoit un jeune homme qui aimoit pour la première fois, & qui étoit bien pardonnable de déraisonner un peu.

Cependant son père arriva le soir même à la maison pour nous faire une visite, & y prendre son fils qu'il sçavoit y être arrivé avec mon frère. C'étoit un homme de soixante ans, très-froid & très-silencieux. Il embrassa son fils comme s'il l'eût vu la veille, & il y avoit dix ans qu'ils étoient séparés; au reste, il ne paroissoit pas dur comme mon père. Il me sembla un homme sans caractère.

Il ne passa que vingt-quatre heures avec nous. Son fils me parut au désespoir de partir, il n'eut des yeux que pour moi, sans s'appercevoir que ceux de toute la maison étoient sur

lui.

lui, & observoient sa conduite à mon égard. Il s'y prit si bien que, pendant les apprêts de son départ, il me joignit dans une pièce où je m'étois retirée pour me livrer à mes réflexions; il me dit cent fois qu'il m'aimeroit toute sa vie, & n'aimeroit jamais que moi : il me pressa d'approuver sa tendresse, & j'osai lui dire que je n'avois pas la force de la condamner.

Il partit, & sa douleur étoit trop marquée pour ne pas être apperçue de toute la maison qui voyoit bien que j'en étois l'objet. J'en reçus un instant après, des plaisanteries très-amères de la part de mes chers parents. Je me mis au lit accablée d'un grand mal à la tête. La fièvre me prit, & me retint huit jours au lit. Je le gardois encore, lorsque mon père & ma

mère vinrent dans ma chambre pour me conseiller de me rétablir promptement, parce qu'ils avoient reçu, disoient-ils, une lettre de madame l'Abbesse de..... qui leur témoignoit un grand desir de me connoître, & les invitoit à me mener un jour à l'Abbaye, située à deux lieues de la maison.

J'étois très-peu en état de discuter aucune affaire, sur-tout celle dont il s'agissoit, & avec des êtres aussi impérieux que mes parents. Je leur exposai ma grande foiblesse qui ne me permettoit pas de m'occuper d'un objet aussi serieux que celui de ma vocation. Ils me tinrent quelques propos très durs, & me laisserent avec mes frères & ma sœur, qui ne me quittoient pas.

Je me rétablis avec peine. Lorsque

je fus en état de marcher, je fus avec l'aîné de mes frères, me promener à l'hermitage du père *Arsène*. Je voulois lui demander conseil sur le parti que j'avois à prendre avec mes parents, relativement au goût qu'ils vouloient m'inspirer, que je m'étois cru un moment, mais qui étoit bien loin de moi. Nous entrons dans la cellule du père *Arsène*, & je le trouve avec *Amédée*, qui lui avoit fait une visite avec nous, lors de son séjour à la maison, & qui lui racontoit ses peines. L'hermite se lève pour nous recevoir. *Amédée* court à moi, & me dit mille folies que je ne retracerai pas ici. Il s'étoit rendu à l'hermitage, où il savoit que nous allions nous promener, dans l'espérance de m'y rencontrer, & aussi pour demander conseil au *père*

Arsène. Il avoit ignoré ma maladie, il en parut très-affecté, & peut-être en pénétra-t-il la cause. L'hermite nous servit une petite collation de son cru, une salade, des œufs frais, des fruits, d'assez bon vin ; le tout dans des vases d'argile, avec des couverts de bois sur une table sans nappe, mais tout étoit de la plus grande propreté. Nous agitâmes la question dont l'objet m'avoit conduit chez le père *Arsène.* Il décida absolument que je devois résister à mes parents, & leur signifier que je n'avois aucun goût pour le cloître ; il rejeta la proposition que je lui fis d'y passer quelque temps postulante ou avec le voile blanc, dans l'attente de quelque événement heureux qui feroit changer ma situation. Non, me dit-il, Mademoiselle, vous

ne devez pas vous disposer à prendre un état pour lequel on voit bien que vous avez de la répugnance ; ce seroit ce que vous pourriez faire si vous ne discerniez pas parfaitement votre volonté ; l'espérance de la connoitre mieux, pendant le temps de votre épreuve, pourroit vous permettre de la tenter ; mais, avec l'opposition que vous vous connoissez pour le genre de vie que l'on vous propose, vous n'avez d'autre parti à prendre qu'à la découvrir nuement à monsieur votre père & à madame votre mère. »

Opprimée & timide comme je l'étois, c'étoit beaucoup exiger de moi ; aussi je ne promis rien à *Amédée* qui me pressoit de me décider. Il auroit desiré de me voir à l'abri des persécu-

tions de mes parents; mais il craignoit que je ne m'engageasse par des vœux, si j'allois au couvent pour y chercher cet abri. Le père *Arsène* à qui je dis le nom de l'abbaye où l'on vouloit me faire entrer, m'apprit que, selon un usage particulier à cette maison, qu'il connoissoit, on y postuloit une année, & que le noviciat y étoit de deux ans. C'étoit un intervalle assez long pour espérer que quelque événement feroit changer ma destinée; mais *Amédée* étoit bien assuré qu'il ne me verroit pas pendant un aussi long temps. Je sentois moi-même, pour la même raison, que mon cœur n'étoit pas pour ce parti; je n'avois pas la liberté du choix; la dureté & le despotisme de mes parents ne me permettoient pas d'espérer même de

pouvoir leur faire quelques représentations à cet égard.

Le bon hermite m'offrit son ministère auprès d'eux. Je ne pensai pas qu'il pût réussir ; ils lui auroient dit qu'ils ne me forçoient pas d'entrer dans le cloître, & que mon goût particulier m'y appelloit. Ils auroient dit que s'il n'en étoit rien, je pouvois m'expliquer moi-même, & si je m'étois expliquée, je n'aurois été que plus infortunée ; rien ne fut décidé entre nous. *Amédée* nous accompagna jusqu'à mi-chemin, toujours maudissant sa destinée, & nous nous séparâmes dans la crainte que, plus près de la maison, il ne fût apperçu de mes parents.

J'étois entièrement rétablie. Ils me proposèrent d'aller dîner avec l'abbesse de..... afin de faire connoissance

avec elle. Nous montâmes en voiture, ma sœur étoit de, la partie. Nous arrivâmes à l'abbaye à midi; la maison est fort belle & très-bien située; les religieuses y étoient en grand nombre, de même que les pensionnaires. C'étoit une des plus considérables maisons de l'ordre de Cîteaux.

Madame l'abbesse parut au parloir, après s'être fait long-temps attendre, & à l'instant seulement où il fallut se mettre à table. Elle nous avoit envoyé une religieuse pour nous tenir compagnie, & s'excuser de ce qu'elle ne pouvoit encore paroître. C'étoit une femme d'un maintien fort composé & fort empesé, pleine de sa dignité abbatiale, dont elle craignoit qu'un sourire ne lui fît perdre quelque chose. Elle avoit assez bonne opinion d'elle

même pour penser qu'elle s'attireroit le respect seulement en se présentant, aussi parloit-elle très-peu; elle ne me dit que quelques paroles assez obligeantes, il est vrai ; mais d'un air sérieux qui en ôtoit tout l'agrément. Après le dîner, il fut beaucoup plus question de moi, & ce fut pour me proposer de passer quelques jours à l'abbaye où ma mère devoit le lendemain m'envoyer ce qui m'étoit nécessaire pendant le séjour que j'y ferois; &, comme si je n'eusse eu aucune part à cet arrangement, il se fit entre l'abbesse, mon père & ma mère qui partirent avec ma sœur vers six heures du soir. Ma mère me promit de me donner le lendemain de ses nouvelles.

Je vis aussitôt que ce projet avoit été concerté avant notre arrivée entre

l'abbesse & mes parents, & cela pour me fixer dans cette maison. J'y entrai après leur départ. Madame l'abbesse me recommanda à quelques religieuses & pensionnaires, qui essayèrent de me dissiper. On me donna ce qui m'étoit nécessaire pour me mettre au lit, & le lendemain le fermier de la maison vint me porter une malle qui renfermoit toute ma garde-robe. Il me remit une lettre de ma mère qui espéroit, disoit-elle, que mon séjour au couvent perfectionneroit ma vocation. Elle ajoutoit que je n'y manquerois de rien, & que toute ma famille m'embrassoit tendrement.

Je n'avois pas vu le piège affreux que l'on me tendoit lorsqu'on me proposât d'aller dîner chez l'abbesse. Je compris clairement alors cette odieuse

manœuvre qu'on employa parcequ'on avoit pénétré mon penchant pour *Amédée*, & que l'on voyoit bien que je ne me déterminerois pas à entrer au couvent de bon gré, ou que je ferois toujours naître quelque obstacle pour différer mon départ. Peut-être ma maladie parut-elle une feinte; ce fut sans doute pendant sa durée que cette trâme fut ourdie. Je n'avois alors que deux partis à prendre, retourner de moi-même à la maison, ou rester. Le premier dessein me paroissoit dangéreux pour les suites, le second entrainoit d'autres peines. Je passois quelques jours dans l'incertitude du parti que je devois prendre.

Dans le voisinage de la chambre que l'on m'avoit donnée, vivoit une jeune novice, belle comme un astre,

& qui me prévenoit par toute sorte d'égards. Elle s'étoit persuadée que j'étois une victime de la dureté de mes parents, qui vouloient me faire religieuse ; & comme elle-même n'entroit en religion que par la volonté des siens, elle s'attachoit à moi par cet attrait naturel qui rapproche les infortunés. Je ne voyois rien en elle qui marquât du goût pour l'état auquel elle paroissoit destinée. Son air recueilli me sembloit inspiré par les circonstances ; elle le quittoit lorsque nous étions ensemble ; & l'air léger & dissipé lui convenoit bien mieux que l'air grave & réservé. J'avois vu un jour dans sa cellule un livre qui ne me parut pas très-ascétique. Je l'avois surprise devant un petit miroir, se souriant à elle-même, & sourire même, dans une autre occasion d'un

mot

mot à double entente dit innocemment par une pensionnaire. Je voulus connoître à fond cette aimable personne appellée dans la maison *Sainte-Sophie*; je résolus de me lier particulièrement avec elle, & de voir ce que nos aventures pouvoient avoir de commun.

On jouissoit dans la maison où je vivois d'une assez grande liberté. Le nombre considérable des individus qui la composoient éloignoit l'attention des adoucissements que l'on pouvoit se donner. Les cotteries étoient plus multipliées & plus faciles à former, & les inconvénients qui, dans une maison peu nombreuse, naissent d'un rassemblement unique, n'avoient pas lieu dans celles-ci. Je fais cette réflexion, parceque j'ai remarqué que dans la maison très-peu nombreuse où j'en-

trai pour faire ma première communion, la gêne étoit bien plus grande. L'abbesse avoit ici sa société particulière. On paroissoit chez elle une fois dans la semaine, & un instant seulement, et l'on s'associoit librement avec celle qui vous convenoit. Elle m'avoit dit, dans une visite que je lui rendis, qu'elle étoit charmée de mes liaisons avec la sœur *Ste.-Sophie*, fille véritablement appellée à l'état religieux, & dont la société pouvoit m'être très-utile. C'est que Madame l'abbesse pensoit que cette novice m'inspireroit le goût qu'elle lui supposoit pour la vie religieuse; c'est pour cette raison qu'elle m'avoit logée au noviciat, & je compris que Madame l'abbesse se connoissoit bien peu en vocations, ou qu'elle étoit bien fausse.

Je conclus donc que je devois faire ma société de ma sœur *Ste.-Sophie*, je ne demandois pas mieux que d'user de la liberté qu'on me donnoit à cet égard.

Cette aimable compagne me demanda un jour sur quel pied j'étois dans la maison, & si j'y étois entrée en qualité de pensionnaire ou de postulante. Je lui répondis que, jusqu'alors, j'y étois comme une personne qui avoit voulu faire connoissance avec Madame l'abbesse, qui connoissoit mes parents dont l'intention étoit de me faire prendre le voile, & que je ne sçavois encore quel parti je prendrois.

Sainte-Sophie rougit en entendant ce discours. Il lui faisoit comprendre que c'étoit plutôt la volonté de mes parents que la mienne, qui m'avoit con-

duite dans cette maison. Par malheur pour elle, son aventure ressembloit beaucoup à la mienne ; mais elle savoit mieux supporter ses peines, & par bonheur pour moi, elle m'apprit à supporter celles dont j'étois accablée.

Nous étions logées au fond d'un corridor donnant sur un verger, & où étoient rangées de droite & de gauche les cellules des novices. *Sainte-Sophie* y habitoit seule avec moi, parceque cinq ou six de ses compagnes avoient depuis peu fait leur profession. Elle me dit un jour, en sortant du jardin où nous avions été après souper en récréation avec la communauté : avant de vous coucher, laissez votre porte entr'ouverte, j'irai vous trouver lorsque toutes nos dames seront retirées, & nous causerons. J'étois en peine d'appren-

dre ce que mon amie vouloit me dire à pareille heure, elle tarda un peu à arriver, & je me mis au lit.

Elle arriva en déshabillé qu'elle quitta, se mit au lit avec moi & m'embrassant tendrement, elle me dit : nos exercices m'empêchent souvent de causer avec vous, ma belle, autant que je le désirerois, c'est pourquoi je vous ai demandé un rendez-vous à cette heure. Vous avez porté dans cette maison un air triste qui me peine beaucoup. Le peu que vous m'avez dit de vos parents me fait penser qu'on use de violence pour vous faire prendre des engagements ici. Votre cœur n'en auroit-il pas pris avec quelque jeune homme dont l'absence augmente vos peines ? Racontez-les moi, je vous en conjure, & croyez que j'ai de bonnes raisons

pour vous demander cette marque de votre confiance.

Je gardois quelque temps le silence, & pressée enfin d'adoucir mes peines en les déposant dans le sein d'une amie; je lui dis, en lui rendant ses caresses, l'histoire de mes malheurs, & lui laissai soupçonner seulement que je pouvois avoir donné mon coeur. Elle parut être très-sensible à mon récit, me baisa mille fois, m'assura que mes maux n'étoient pas incurables, me donna les plus grandes espérances, & me quitta en me donnant rendez-vous pour le lendemain à la même heure & au même lieu.

Je ne la vis point le lendemain dans la journée, mais je vis Madame l'abbesse qui me dit qu'elle étoit fort contente de ma conduite, que toute la

maison se louoit de moi, & qu'elle m'admettoit à la portulance.

J'admirai la manière dont on procédoit avec moi. Ma mère, parceque je fais quelques promenades solitaires, imagine, ou feint d'imaginer que je veux être religieuse & me met au couvent. L'abbesse prend un air triste pour un air dévot, & un air dévot pour une marque de vocation à l'état religieux; &, sans que je postule rien d'elle; elle me fait postulante. Postulons donc, puisque l'on le veut; dis-je en moi-même, aussi bien ne pouvois-je rien répondre à l'abbesse qui me dit ce peu de paroles, en passant devant moi avec quelques religieuses en presence desquelles je n'aurois pas voulu parlêr de mes dispositions.

On me mit dans les mains d'une

vieille religieuse maîtresse des novices, sourde, assez infirme, & n'ayant pas le sens commun. Elle croyoit aveuglément tout ce qu'elle voyoit dans les livres ascétiques, aux revenants, aux apparitions des démons, aux sortiléges. D'ailleurs, elle étoit assez bonne personne, & ne m'a pas donné un instant de peines pendant que j'ai vécu sous sa conduite.

Je reviens à *Sainte-Sophie*. Elle vint me retrouver au lit, & me félicita, en plaisantant, sur ma promotion à la postulance. Je lui laissai entrevoir que je croyois l'histoire de sa vie & de sa vocation assez semblable à la mienne. Pour celle de ma vocation, me dit-elle, je l'accorde, mais pour celle de ma vie pas tout-à-fait; car depuis que vous êtes ici, vous n'avez pas vu, je

crois, votre amant & je vois le mien autant que je le désire. Frappée de ce discours, je la priai de s'expliquer; elle le fit ainsi : mes parents sont à-peu-près de la dureté des vôtres. Ils m'ont conduit à madame l'abbesse qui est bien la supérieure la plus facile en fait de vocations. Elle est très habile dans l'art de faire des recrues, aussi sa maison est-elle très nombreuse. Mes parents ne sont point riches. Nous sommes sept enfants. Moitié gré, moitié force je me suis laissée conduire ici où j'attends la fin d'un procès qu'un jeune homme qui m'aime avec passion, soutient contre son père pour une substitution ouverte en sa faveur, &, en attendant, nous nous voyons ici en secret.

Je fus enchantée de la confidence de

Ste.-Sophie, parce qu'elle trompoit des parents barbares. Mais comment faites-vous, lui dis-je, pour voir votre amant, et comment alliez-vous cette inclination avec la vie que vous menez ici? Pour cet article, dit-elle, il ne m'occupe pas; si je suis coupable, mes parents m'ont forcée à le devenir, ils porteront la peine du péché. Je ne manque en rien à l'extérieur que l'on exige de moi. Quant à l'intérieur, mes parents ni mes supérieurs n'ont pu le former à leur gré. Les uns et les autres sont de même obligés de mener une bonne conduite; je ne dis rien de mes parents, mais la leur n'a pas été meilleure que la mienne, et pour ce qui regarde mes compagnes, je vous dirai un jour quelques historiettes de plusieurs d'entre elles qui vous amuseront.

Vous me demandez encore, continua-t-elle, comment je puis avoir l'occasion de voir mon amant en particulier ici, il est aisé de vous contenter à cet égard; mais vous payerez ma confiance par une discrétion à toute épreuve. Je la lui promis avec serment, elle poursuivit ainsi :

J'occupe ici une place fondée pour une religieuse par un de mes ancètres, qui la dota, pour avoir soin de l'entretien d'une chapelle adossée au mur du verger que nous voyons de nos cellules, et qu'il fonda en même temps à l'occasion d'un événement réputé miraculeux, qu'on dit avoir eu lieu dans l'endroit même où la chapelle fut construite. On y dit la messe, selon l'intention du fondateur, les dimanches et les fêtes. Cette cha-

pelle a une sacristie et une décharge qui prennent du jour d'une fênetre grillée, et fermée d'un volet; cette arrière sacristie a une issue dans le bois dont les branchages la dérobent entièrement aux yeux des passants qu'on ne voit guères; au reste, dans cette partie du bois très fourée et coupée par un sentier qui n'est jamais fréquenté que par le chapelain. La clef de cette chapelle, fermée par une porte très-épaisse, est toujours chez l'abbesse qui ne la confie qu'à la maitresse des novices lorsqu'il faut l'ouvrir au prêtre qui vient y dire la messe.

Mon amant qui habite avec sa famille un village trés-près d'ici, a su, je ne sçai comment, que la maitresse des novices préposée au soin de cette chapelle, m'a prise pour son aide comme

étant de la race du fondateur, et comme devant être un jour chargée de ce soin. Il a sçu, sans faire soupçonner ses intentions, tout ce qui lui étoit nécessaire pour parvenir à ses fins, et il trouva le moyen, il y a à-peu-près six mois, de me faire passer un billet dans lequel il me marquoit qu'il étoit instruit de l'existence de cette chapelle où il sçavoit que j'avois la liberté d'aller. Il ajoutoit que si je ne voulois sa mort, je paroîtrois le lendemain à la fenêtre de la sacristie à cinq heures du soir. Je fus retenue quelque temps par des scrupules, mais ne pouvant me déterminer à le laisser partir sans m'avoir vue, après avoir eu l'espérance de me voir, je me rendis à la chapelle comme pour y faire mes prières que j'allois y faire quelquefois, parcequ'elle

étoit plus voisine de ma cellule que l'église. J'ouvre la porte de la sacristie, et le volet qui fermoit la fenêtre, je vois déhors mon amant qui me tend les bras et fait mille folies en me voyant. Je n'eus pas la force de le gronder pour son inprudence ; d'ailleurs, il étoit impossible qu'il fût apperçu du déhors où jamais, dans cette partie du bois, personne ne passe, comme je vous l'ai dit. Ce fut de-là qu'il me fit part de son projet. Son projet étoit de faire faire une clef par un ouvrier à qui il en donneroit le modele, si je voulois bien le prendre sur de la cire, le lui remettre, et lui permettre de s'introduire dans la sacristie.

Je rejettai d'abord durement cette proposition qui me paroissoit de la dernière extravagance; je défendis à

mon amant de me tenir un pareil langage. Je le conjurai de m'oublier, e crus qu'il rendroit l'ame ; je fus obligée de lui parler avec plus de douceur. A la douceur succéda la foiblesse, je consentis à tout ce qu'il voulut. Je lui indiquai un jour où je lui remettrois le modele de cette clef, qu'il me fut aisé de prendre parcequ'elle passe souvent par mes mains. La clef fut faite ; la première entrevue dans l'intérieur eut lieu. Mon amant fut très circonspect, mais très tendre le jour qu'il y fut admis ; il m'avoit juré qu'il seroit de la plus grande retenue, il me tint parole, et mérita d'avoir un autre rendez-vous. D'ailleurs, cette clef n'avoit pas été faite pour en prendre un seul. Je lui en donnai d'autres, toujours les veilles des dimanches et des fêtes,

parcequ'il falloit préparer la chapelle pour le lendemain, & que la maitresse des novices, à cause de ses infirmités, me laissoit très-souvent ce soin, & se contentoit d'aller ouvrir la porte au chapelain pour entrer & sortir. Enfin, je ne vous dis pas, ma belle, tout ce qui se passe dans ce lieu, vous pouvez vous en douter. Je sais bien que ce n'est pas là l'intention du fondateur, mais pouvoit-il penser qu'un jour on renfermeroit contre son gré, une de ses descendantes éprise pour un être qui devoit devenir son époux, & qu'on veut lui faire oublier? Il faut qu'elle le voye dans le lieu même où l'on la recluse, et que ce fondateur enrichit de ses dons. De crainte de surprise, et que mon amant ne vienne à ouvrir lorsque la sacristine en chef

seroit, par hazard, dans la chapelle; j'ai pris la clef, et c'est moi qui lui ouvre la porte derrière laquelle je lui ai défendu de faire aucun bruit, lui recommandant d'attendre avec patience mon arrivée qui est toujours à-peu-près à la même heure. Nous passons ensemble des instants d'autant plus délectables que nous trompons nos surveillants et nos parents, c'est-à-dire nos tyrans.

Je fus assurément bien étonnée de ce que je venois d'entendre; je ne pouvois comprendre que l'on fût capable d'une résolution aussi hardie. Je témoignai tout mon étonnement à *Sainte-Sophie*; je lui demandai si elle étoit déterminée à suivre cette intrigue, et lui observai qu'il valloit bien mieux quitter le couvent. Ecoutez,

me dit-elle, je ne suis pas encore engagée, et je profite du bon temps que le stratagême qu'a trouvé mon amant me permet de prendre; certainement je n'aurois pas chez mes parents la facilité que j'ai ici de le voir. Je ne pénetre point l'avenir. d'ici à vingt mois, car il n'y en a que quatre que j'ai pris le voile; les choses peuvent changer étrangement de face. Le pis-aller sera de me retirer dans ma famille où peut-être quelque événement me permettra de vivre plus libre et plus heureuse.

Sainte-Sophie ne m'en dit pas davantage sur ce qui la regardoit; mais, revenant à moi, il faut, me dit-elle, que vous me fassiez aussi votre confidence, car certainement vous aimez et l'on vous aime. Vous n'êtes pas

telle que je vous vois sans avoir un engagement. Je vous dirois l'histoire de votre vie, et je ne vous ai pas fait celle de la mienne pour vous amuser. Je m'exposois à de grands dangers en confiant un secret de cette importance à une personne que je connois encore très peu; mais je vous aime infiniment, votre tristesse dont je crois pénétrer la cause, m'a intéressée, et je ne vous ai confié mon secret que dans l'espérance de connoître le vôtre que je veux ne sçavoir, au reste, que pour vous servir. Voulez-vous que je vous évite la peine de me le dire? Vous avez un amant qui vous adore. Votre maman est jalouse de vous. Et, par de très-mauvais traitements, elle vous oblige de vous rendre religieuse, voilà où vous en êtes.

Une partie de ce que vous dites est vrai, répondis-je à *Sainte-Sophie*, mais je ne me suis pas apperçue que maman fût jalouse de moi. Je doute qu'une ame aussi dure que la sienne puisse être sensible à une passion aussi douce qu'est l'amour. Elle ne connoit que le plaisir d'entasser du bien, et celui de persécuter ses enfants. C'est aussi le caractère de mon père. Quant au reste, ma chère amie, il est exactement comme vous le pensez, et le mortel que j'aime est incomparable.

Je fis à *Sainte-Sophie* l'histoire de ma connoissance avec *Amédée*. Je ne lui laissai rien ignorer de ce qui pouvoit l'intéresser. Elle parut enchantée de la conformité de nos aventures ; il étoit tard, elle se retira, et me promit de venir me retrouver le lendemain.

Elle me conduisit dans la journée à cette chapelle qui étoit devenue pour elle le temple de l'amour, elle me fit voir le réduit où elle recevoit son heureux amant : le local avoit été réparé et embelli nouvellement.

Il étoit presque impossible qu'on les surprit dans cette retraite écartée. Elle n'étoit fréquentée que le matin des dimanches et fêtes par quelques religieuses infirmes qui ne pouvoient entendre la messe du chœur, et qui l'entendoient d'une tribune dans cette chapelle. Mon amie n'y recevoit son amant que le soir et dans la petite sacristie dont la porte étoit toujours fermée, de même que celle de la chapelle pendant qu'ils étoient ensemble; de manière que si quelque religieuse étoit venue à la chapelle; avant qu'on

eût ouvert trois portes, le galant se seroit aisément échappé, et la porte qui donnoit sur le bois eût été fermée. Voilà, disois-je, à quels égarements des parents barbares exposent des enfants qui peut-être n'auroient pas pensé à mal faire si l'on se fût autrement conduit avec eux.

Je vis madame l'abbesse qui me dit avoir reçu des nouvelles de mes parents; ils la remercioient de m'avoir admise à la postulance, et me faisoient passer des secours. Elle ajouta qu'il me falloit choisir un confesseur parmi plusieurs qui fréquentoient la maison, je dis à madame l'abbesse quo je m'adresserois à celui de la maitresse des novices, et je me retirai.

Je parlai de l'article du confesseur à *Sainte-Sophie* qui me dit; vous

prendrez le mien dont je suis fort contente. C'est un très-honnête homme ; il n'autorise pas ma conduite, il condamne celle de mes parents qui m'y réduisent, il se contente du desir que je lui témoigne d'en mener une meilleure, et me donne l'absolution ; au reste les confessions ne sont pas ici aussi fréquentes que dans la plupart des maisons religieuses. Chacune de nous se conduit à cet égard comme elle le juge à propos.

Je trouvai *Sainte-Sophie* très heureuse d'avoir toutes ses commodités dans le couvent sans rencontrer aucun obstacle. Au reste, elle sçavoit se déguiser à merveille. Devant toute autre que moi, on l'auroit prise pour une Sainte ; lorsque nous étions ensemble c'étoit un lutin ; j'aimais véri-

tablement cette personne, et elle avoit tout ce qu'il falloit pour se faire aimer.

J'étois déja habituée à la voir venir me trouver au lit et y causer une heure; je fus affligée de ne pas la voir arriver une nuit : je lui demandai le lendemain la raison de son absence; elle avoit eu la migraine; elle me promit de venir le soir, elle arriva en effet, et nous voilà toutes les deux entre deux draps. Elle vouloit, disoit-elle, traiter une matière fort intéressante pour moi, je lui promis la plus grande attention, et elle me tint ce discours :

Sçavez-vous, me dit-elle, que si, d'une part nos parents nous tourmentent, nous avons de l'autre des consolations qui peuvent nous aider à supporter nos maux? Ne nous inquiétons point de notre sort à venir, ne considérons

sidérons que notre situation présente. Nous avons à souhait tout ce que nous pouvons désirer. Nous vivons dans une maison opulente, dont la régle est très-peu austère, où la société est sans commérages, où l'autorité ne se fait presque pas appercevoir. Nous sommes deux amies dont le cœur est dans les mêmes dispositions, et qui pourrons nous consoler mutuellement d'une liberté qui ne nous donneroit pas chez nos parents tous les agréments que nous avons ici. Vous n'avez pas, il est vrai, la facilité de voir votre amant comme je vois le mien, mais ne pourrois-je pas vous la procurer? Mon amant ne peut-il pas chercher à le connoitre? Ne peuvent-ils pas se rendre ici ensemble, ou le vôtre ne peut-il pas y venir

seul? je vous avoue, ma belle, que je vous parle pour moi; car la vue de votre satisfaction augmenteroit beaucoup la mienne.

J'embrassai tendrement *Sainte-Sophie*; nous nous serrâmes étroitement dans les bras; nous restâmes long-temps dans le silence; nos ames étoient confondues l'une dans l'autre; je n'ouvris la bouche que pour lui exprimer ma plus vive reconnoissance; mais je lui témoignai aussi mes vives craintes; elle les dissipa, et n'eût pas beaucoup de peine à obtenir mon consentement sur ce qu'elle me proposoit : enfin, il fût arrêté que *Sainte-Sophie* qui devoit, dans deux jours, voir son amant, lui apprendroit la demeure d'*Amédée*, et prendroit avec lui des arrangements pour venir nous trouver au jour qui lui seroit indiqué.

Nous voilà donc deux engagées à-peu-près dans les mêmes intrigues; je dis à-peu-près, parceque *Ste.-Sophie* étoit beaucoup plus avancée que moi; mais je me promis bien de ne pas imiter sa foiblesse et de contenir mon amant dans les bornes du respect. Qu'il va être content! disois-je, qu'il doit être affligé de mon départ, qu'il aura sans doute appris de l'hermite! Car je ne doutois point qu'il n'eût été le voir pour lui parler de moi. Que va-t-il dire au récit que lui fera l'amant de *Sainte-Sophie*? Cependant, le dessein m'inquiétoit toujours. Je fis encore part de mes peines à ma compagne; elle les calma en me faisant l'histoire de quelques-unes des religieuses qui étoient avec nous au jardin. L'une avoit eu un amant que l'on

trouva avec le bras passé jusqu'au coude dans la grille du parloir sur l'appui duquel elle étoit penchée. L'autre, plus imprudente, avoit, étant portière, introduit le sien dans la chambre où elle se tenoit près de la porte. Celle-ci avoit vécu quelque temps avec le chirurgien de la maison dont l'entrée lui étoit permise pour voir les malades. Celle-là avoit eu long-temps des habitudes avec le garçon jardinier. L'abbesse ne fut pas oubliée de *Sainte-Sophie*, elle lui donnoit trois amants à la fois. Voilà comme elle traitoit ces bonnes dames qui, voyant ensemble une portulante et une novice, imaginoient peut-être qu'elles parloient de spiritualité. Mon amie me prêta les *contes de la Fontaine*, et les tours des religieuses faux ou vrais que j'y vis

achevèrent de me faire perdre le goût d'un état, que je n'avois jamais eu que bien faiblement. Mais j'aimois trop *Amédée* pour, avec les discours et les exemples de *Sainte-Sophie*, ne pas perdre le peu que j'en avois, et qui ne m'avoit été inspiré que par la dureté de mes parents. Nous sortîmes du jardin pour aller à l'office. Je riois de bon cœur en voyant l'air édifiant que *Sainte-Sophie* y portoit; on eut dit une sainte à mettre dans une niche, et elle y auroit bien figuré, car elle étoit belle à ravir. Elle me dit, en sortant de l'église, qu'elle alloit guetter son amant. Je la laissai aller, et retournai au jardin pour me livrer à mes réflexions. Malgré tout ce que je me disois pour condamner ma démarche, le souvenir d'*Amédée* m'y portoit malgré moi. Je

passai le reste de la journée dans la plus grande agitation. Enfin, le moment de me mettre au lit arriva, j'y vis venir ma compagne, elle n'y fit qu'un saut. Elle me raconta dans le plus grand détail tout ce qui s'étoit passé. Je ne le retracerai pas ici, tout ce que je dirai c'est que *Ste.-Sophie* me parut ce soir là trop folle. Elle avoit très-bien instruit son amant qui lui avoit promis de faire dès le lendemain toutes les démarches nécessaires, et l'avoit assurée que sous huit jours il lui ameneroit *Amédée*. Malgré mes remords et mes craintes, ces huit jours me parurent huit siécles. Cependant *Ste.-Sophie* me témoignoit toujours plus d'amitié et me procuroit plus d'agréments. Elle avoit, soit par ses graces personnelles, soit par des attentions

particulières, entièrement subjugué la maitresse des novices qui lui laissoit la plus grande liberté, et qui avoit en elle la plus grande confiance. Cette religieuse avoit oublié un jour de retirer la clef de la sacristie après en avoir fait sortir le chapelain. *Sainte-Sophie* fut la lui remettre. Ah! lui dit la maitresse des novices, que je suis étourdie! Elle fut examiner si la porte étoit bien fermée, rendit la clef à l'abbesse, et revint avec une meilleure opinion encore de sa novice. Elle ne laissoit échapper aucune occasion de la tromper pour augmenter sa confiance et son amitié; elle étoit extrême. Un jour, celui de la fête de la maitresse des novices, *Sainte-Sophie* lui donna une collation à laquelle furent invitées plusieurs jeunes pro-

fesses et quelques pensionnaires. Madame l'abbesse voulut être de la partie. Ce repas me rappella celui des religieuses dans un des *contes de la Fontaine* que j'avois lu quelques jours avant. Il n'est pas un des meilleurs, mais la peinture de ce repas est un chef-d'œuvre de goût.

Propreté toucha seule aux apprêts du régal ;
Elle sut s'en tirer avec beaucoup de grace ;
Tout passa par ses mains, et le vin et la glace,
Et les caraffes de cristal.
On s'y seroit miré. Flore, à l'haleine d'ambre,
Sema de fleurs toute la chambre,
Elle en fit un jardin ; sur le linge ces fleurs
Formoient des lacs d'amour, & le chiffre des sœurs.
Leurs cloîtrières excellences

Aimoient fort ces magnificences.
C'est un plaisir de nonne, &c.

Ste.-Sophie joignit un très-beau présent à cette fête, & la maîtresse des novices en vint au point de la conjurer de se ménager plus qu'elle ne faisoit dans l'observation de la règle au de-là de laquelle elle alloit bien souvent. Enfin elle étoit absolument maîtresse d'elle-même, & je puis dire qu'elle avoit charmé toute la maison. Pour mieux autoriser encore ses fréquens voyages à la chapelle, elle avoit mis des fleurs & des arbustes dans un terrain qui lui étoit contigu, et la maîtresse des novices, sachant qu'elle alloit souvent les arroser, n'étoit pas étonnée de la voir aller de ce côté. Un jour la maîtresse lui représenta avec douceur, qu'au lieu d'aller voir ses plantes, elle

devoit venir l'aider dans je ne sais quel office dont elles étoient chargées. *Ste.-Sophie* fut l'aider, la bouda une demie heure, & cette bonne ame lui demanda pardon du reproche qu'elle lui avoit fait, & la renvoya à son jardin. Tout étoit donc propice pour recevoir *Amédée*; rien ne devoit nous inquiéter. L'amant de *Ste.-Sophie* n'attendoit guère à la porte lorsqu'il venoit la voir, tant les dimensions étoient bien prises. Il devoit s'y rendre à quatre heures le soir du huitième jour, depuis la dernière entrevue de *Sainte-Sophie* avec son amant; il s'y trouva en effet, & *Amédée* avec lui. *Sainte-Sophie* vint précipitamment m'avertir. Je descendis toute tremblante. Trois fois je voulus revenir sur mes pas, une force invisible les guidoit vers mon amant. Com-

me de concert nous nous élançâmes tous les quatre dans les bras les uns des autres, pour nous témoigner notre amour & notre reconnoissance. Dans cet instant, nous entendîmes du bruit à la porte intérieure de la chapelle. *Sainte-Sophie* pousse déhors nos jeunes gens, ferme la porte, met les verroux & tire la clef. Elle va voir ce qui se passe, & revient me dire qu'un enfant étoit venu la prier de lui laisser cueillir un bouquet dans son jardin. Revenues de notre effroi, nous ouvrons la porte à nos amants qui n'en avoient pas moins que nous. Les effusions de cœur recommencèrent, & nous avions tant de choses à nous dire, que nous ne nous disions rien. L'amant de *Ste.-Sophie* étoit très-beau & très-bien fait, mais j'étois assurément la mieux partagée. *Amédée*

n'avoit pas vecu depuis notre séparation, il avoit été voir mon frère & l'hermite étoit venu jusqu'au couvent, mais n'avoit pas osé me demander. Il avoit été comblé de joie en apprenant de l'amant de *Sainte-Sophie*, mes dispositions, & que je consentois à le recevoir. Nous voilà tous les quatre à jaser de manière qu'un mot n'attendoit pas l'autre. Je dirai simplement ici que M. *de Rubémont*, (c'est ainsi que s'appelloit l'amant de *Sainte-Sophie*), & qui ne demeuroit qu'à une lieue de la maison d'*Amédée*, avoit été le trouver, lui avoit fait toutes ses confidences ; & qu'étant convenu d'un point de ralliement, ils s'étoient rendus ensemble auprès de nous.

En voilà assez, nous dit *Ste.-Sophie*, après que nous eûmes discouru ensem-

ble

ble environ un quart-d'heure, ne perdons pas le temps en paroles inutiles ; vous avez à parler de votre bonheur commun & des mesures à prendre pour y parvenir. Passez là tous les deux, dit-elle à *Amédée* & à moi, en nous indiquant la pièce qui étoit à la suite de la sacristie : je vais rester ici avec monsieur. Soyez prêts à partir plus promptement que l'éclair, aussi-tôt que je vous avertirai; un délai d'une seconde nous perdroit, et soyons bien tous les quatre aux aguêts. Cela dit, nous nous séparons; *Sainte Sophie* me recommande, en riant, la crainte de Dieu, & s'assied auprès de son amant. Que pouvois-je dire au mien? Il étoit transporté. Je ne résistai pas au plaisir de voir cet être trop charmant à mes genoux. J'étois aussi ivre que lui-même.

Je me laissai aller dans ses bras : il cueillit un baiser sur ma bouche; je vis l'instant où j'étois perdue; mais, reprenant une partie de mes forces, je m'arrachai de ses bras; je le conjurai de respecter une femme qui l'adoroit, mais qui ne seroit jamais à lui que comme son épouse. C'est bien mon intention, me dit-il, de chercher à vous obtenir de vous-même en cette qualité: mais je comprends que je ne serai jamais votre époux qu'en vous mettant hors d'état de rester au couvent. Je pénétrai ses vues, & rejettai avec horreur un parti qui m'auroit obligée d'en sortir avec déshonneur. Non, lui dis-je, quoique je vous aime, monsieur, plus que moi-même, je ne vous verrois jamais si vous me faisiez encore une semblable proposition. Il changea de

langage, & me conjura de lui donner au moins quelques gages de la tendresse que je lui disois avoir pour lui. Hélas! il en avoit déjà eu mille; il ne cessoit ses tendres baisers que je lui laissai prendre. *Sainte-Sophie* n'en étoit plus aux préliminaires. M. *de Rubémont* s'enivroit de plaisirs avec cette charmante personne; elle vint nous trouver pour nous signifier de nous retirer, & prendre jour pour une autre visite. Nous nous ajournâmes à huitaine & pour la même heure. *Sainte-Sophie* fit boire aux jeunes gens un verre d'un excellent vin de Bordeaux, qu'elle tira d'une armoire, leur mit à chacun deux oranges de Malthe dans la poche & les congédia. Rafraîchissons-nous aussi, me dit-elle, lorsqu'ils furent partis; nous parlerons ce soir au lit de notre aven-

ture, & allons retrouver notre maîtresse qui, peut-être, a besoin de nous. Après avoir collationné, nous remontâmes; la maîtresse n'étoit point chez elle; elle arriva un moment après nous. Eh! que devenez-vous donc, ma mère, lui dit *Sainte-Sophie*? j'ai été voir si vous étiez à la chapelle: vous savez bien ce que nous avons à faire aujourd'hui. Elle vouloit parler des apprêts pour le lendemain, qui étoit un dimanche, & dont au reste, la maîtresse des novices, à cause de ses infirmités, lui laissoit le soin depuis quelque temps. Cela est vrai, lui dit-elle, ma fille; mais je sais que vous avez la bonté de me supplier, je monte avec peine, obligez-moi de remplir ma place. *Ste.-Sophie* l'embrassa, la tripota, l'autre lui laissa faire toutes ses folies, & nous fûmes préparer la chapelle.

Ma compagne s'avisa d'un expédient qui pouvoit nous favoriser, au cas que quelqu'un y entra au moment où nous y serions avec nos amants. Ce fut d'enfoncer sur le parquet un clou, qui choquoit & retenoit un instant la porte lorsqu'on l'ouvroit. C'étoit un avertissement & même un délai, qui, joint à celui du chemin qu'il falloit faire pour entrer dans la sacristie dont la porte étoit aussi fermée, auroit mieux encore facilité l'évasion de nos jeunes gens.

Pendant que *Sainte-Sophie* s'occupoit de son pieux ouvrage, je n'osois lui parler; ni même la regarder. Elle me livroit à mes réflexions, & ne vouloit pas commencer un propos qui, dans ces circonstances, m'eût embarrassée. Elle termina promptement ce

qu'elle avoit à faire, &, me prenant par la main, elle me conduisit, pour me dissiper, au dortoir des pensionnaires, qui alors étoient en récréation. Elles étoient, ainsi que je l'ai dit, en grand nombre, toutes assez belles, mais la plupart sans graces & sans maintien. Ce n'est point dans ces maisons où l'on trouvoit la bonne éducation. On n'y apprenoit que les éléments des premières connoissances; mais il s'en falloit beaucoup que l'on en sortit propres à paroître dans le monde. Elles n'existent plus en France; ainsi, il est inutile d'exposer ce que leur régime pouvoit avoir de vicieux. J'aurois voulu voir arriver la fin de la journée; j'étois empressée d'aller épancher mon ame dans le sein de mon amie. Elle vint me trouver à l'heure ordinaire,

& me dit : il faut tout prévoir. Si, par hasard, on nous trouvoit au lit ensemble, ce qui n'arrivera probablement pas, vous diriez que vous avez peur la nuit toute seule, & que je viens vous tenir compagnie jusqu'à ce que vous soyez endormie. Cela dit, elle m'embrasse, me couvre de baisers & me demande s'il étoit vrai que je fusse fâchée d'avoir vu mon amant, puisque depuis sa visite, j'avois un air si dolent. Je ne répondis à *Sainte-Sophie* que par mes caresses. Allons, me dit-elle, je vous passe pour aujourd'hui ce petit air boudeur, qui ne vient que de l'agitation que la vue de votre amant a produit en vous ; mais, je vous en prie, reprenez votre gaieté, la vue d'un homme aussi aimable ne doit pas vous inspirer de tristesse. Je promis à *Sainte-Sophie* d'être plus raisonnable,

& elle reprit ainsi : Je vous avoue, ma bonne amie, que je n'ai rien vu d'aussi beau que votre amant. Vous êtes bien dignes l'un de l'autre; vous auriez bien tort de ne pas l'aimer : mais je vois que vous n'en êtes pas à ressentir les premières impressions de l'amour, pour un objet aussi charmant. Je ne vous dis rien à l'égard de la conduite que vous avez à tenir avec lui ; vous agirez comme il vous plaira, & je comprends qu'il vous plaira bientôt de vous conduire avec M. *Amédée* comme je me conduis avec M. *de Rubémont*. A ces paroles, je serrai étroitement *Sainte-Sophie* contre mon cœur. Oui, me dit-elle, je sais ce que ce petit cœur veut me dire : eh bien, il est tout entier à l'objet aimable qui l'enchante, & il desireroit peut-être qu'il fût ici. C'est

le vœu de la nature, ma belle; nous sommes faits pour nous aimer, & Dieu n'a créé la beauté que pour plaire : car autrement, pourquoi l'auroit-il créée? Pourquoi cueille-t-on une rose ? Parce qu'elle nous plaît. Pourquoi nous plaît-elle ? Parce qu'elle est belle. Mais le desir de la possession est inséparable de l'admiration; on desire donc la possession de l'objet qui nous plaît. D'où je conclus que c'est une grande ineptie, & une grande barbarie que d'enfermer pour la vie des êtres destinés par la nature à s'aimer, à se rechercher, & à peupler la terre. Pourquoi veut-on contrarier l'intention de la nature ? Je ne sais si la politique a eu part à l'établissement des ordres monastiques; mais, dans le cas qu'elle ait participé à leur établissement, elle auroit dû

voir qu'elle alloit contre ses intérêts en diminuant la population. Si, de concert avec la religion, elle a voulu, pour des raisons différentes, en établir, elle devoit au moins ne pas autoriser les vœux perpétuels, car il ne dépend pas de moi de faire un vœu perpétuel. Je ne puis pas promettre de vouloir toujours ce que je veux aujourd'hui; & dès que je ne veux plus, je dois cesser d'être contrainte; à plus forte raison, lorsque je ne puis savoir si j'ai réellement voulu un seul instant, ce qui arrive dans presque toutes les vocations. Nous sommes deux dans ce lit, & deux qui ne voulons pas être religieuses. Si vous examiniez la vocation de la plupart de nos dames, vous verriez qu'il n'en est peut-être pas une qui ait été conduite ici par un motif de religion.

Toutes celles que je connois ne sont ici que parce qu'elles étoient sans fortune. Mais ce motif n'est pas suffisant pour nous rendre heureuses avec la vie que nous menons. Ce seroit mal raisonner que de dire qu'on ne vient pas chercher ici la satisfaction & les plaisirs. On n'y vient pas chercher, je le sais, les plaisirs du monde, mais on vient au moins y chercher ceux qui naissent d'une intime union avec Dieu : or celle qui n'est conduite ici que par un motif humain, comme, par exemple, d'y trouver un asyle contre la pauvreté, ne sauroit y rencontrer le bonheur qui peut naître de cette union, & elle avouera, si elle est sincère, qu'elle ne le trouve pas ici. Il est donc faux de dire qu'on ne doive pas trouver ici le bonheur, & il est vrai d'assurer qu'on

ne l'y rencontre presque jamais. Si la plupart des vocations sont ce qu'on appelle des vocations de raison ; quand ces raisons cessent, celle qui s'est rendue religieuse est donc malheureuse ; comme il arriveroit à celle qui étant entrée, dans le cloître par défaut de fortune, y apprendroit la mort de parents dont elle eût hérité si elle fût restée dans le monde. La preuve que l'on n'est pas heureuse ici, c'est que l'on y retrouve les mêmes passions, les mêmes défauts, que dans le siècle, & vous avez pu déjà vous en appercevoir. D'où je conclus que ce sont ici des institutions très-vicieuses, en ce qu'elles soumettent à un genre de vie très-pénible, ou par ses exercices, ou par ses privations, des êtres qui ne sont jamais assurés de leur volonté. Ce seroit sup-

portable, utile même, sans la nécessité de prononcer des vœux perpétuels : mais avec des chaînes presque toujours involontaires, doit-on être étonné que tant de jeunes personnes gémissent ; que d'autres cherchent à les alléger par des adoucissements puisés dans ce que la nature offre de plus attrayant, & dans ce que je vous souhaite, ma belle amie : ainsi soit-il. *Sainte-Sophie*, finissant son sermon, me fait un baiser, saute du lit en bas, & va se coucher.

Je m'endormis en pensant à tout ce qu'elle venoit de me dire, & je comprenois qu'elle pouvoit avoir raison. Le lendemain, je fus l'embrasser; nous déjeunâmes ensemble dans sa cellule, & nous ne tarissions pas sur le compte de nos amants. Je redoutois & desi-

rois en même-temps de voir arriver le jour où ils reviendroient au couvent. Je fis quelques connoissances dans la maison. Je voyois par-tout la vérité de ce que m'avoit dit *Sainte-Sophie*, partout des victimes de l'ambition de leurs parents ou de leur pauvreté. Des femmes charmantes, formées pour le plaisir, & destinées à périr dans la langueur, & d'autant plus à plaindre qu'elles devoient & se croire heureuses & le paroître. Des êtres faits pour coucher sur des lits de roses, & livrés à un régime destructeur de la beauté; des femmes d'esprit même, obligées de se prêter aux momeries dont on a surchargé la religion, & qui se multiplient sans cesse dans les couvents, ou aux petitesses, dans tous les genres, des êtres bornés qui y abondent. Des femmes faites pour

le gouvernement & le bon conseil, languissant dans l'oubli, parce qu'un ministre ne vouloit mettre à la tête de ces maisons que des noms en crédit, afin de conserver le sien. Enfin, un grand nombre d'infortunées dignes, par leurs vertus, d'un meilleur sort, & d'autres, par leurs vices, faites pour être renfermées toutes ensemble, mais unies inséparablement aux premières, dont elles augmentent le malheur. Voilà les idées qui me frappèrent lorsque je m'élançai, pour la première fois, dans ce monde monastique dans lequel je vis au reste beaucoup de morgue & de vanité.

Cependant le jour approchoit où nos deux pélerins devoient revenir visiter la chapelle. *Sainte-Sophie* me le rappella. Je lui répondis par un soupir.

Vous avez bien tort, me dit-elle, de puiser dans ce qu'il y a de plus agréable au monde des sensations douloureuses. N'avez-vous pas tout ce que vous desirez ? ou bien l'arrivée de votre amant vous fait-elle de la peine ? Ne l'aimez-vous pas autant que vous en êtes aimée ? N'avez-vous pas ici la liberté que vous n'auriez pas chez vous de le voir ? Ce réduit solitaire, à l'abri de tous les regards, & où nous nous retirons pour recevoir les objets de notre tendresse, les précautions que nous prenons pour n'être pas surprises avec eux, cet air de mystère dont nous enveloppons nos plaisirs, tout cela ne leur prête-t-il pas de nouveaux charmes ? Si vous craignez de vous engager trop avant, n'êtes-vous pas la maîtresse de vous arrêter où il vous plaira ? Je ne

veux plus vous voir cet air de langueur; je m'efforçai d'être plus gaie ; enfin, nous vîmes luire le jour du rendez-vous.

L'heure arriva. Je m'étois plus parée qu'à l'ordinaire. Pendant que ces dames se rendoient au chapitre, je descendis avec *Sainte-Sophie* pour préparer la chapelle où l'on devoit dire la messe le lendemain. Nous avions prévenu la maitresse qui avoit suivi la communauté au chapitre. *Sainte-Sophie* ouvre la porte qui donne sur la campagne ; nos jeunes gens nous attendoient au dehors. *Amédée* avoit l'air d'un dieu qui venoit voir une simple mortelle. Je vis dans ses regards l'assurance de son triomphe. Je ressentois en moi-même les présages de ma foiblesse. Elle eût été moindre chez mes parents : si j'avois été libre, je

serois restée vertueuse. L'intérêt même de mon amour m'eût fait trouver des forces contre mon amant. J'aurois voulu épouser *Amédée*, & j'aurois craint que l'amant heureux ne fût jamais époux. Dans la contrainte où je vivois, je ne fis pas toutes ces réflexions ; ou plutôt la contrainte m'en fit faire d'opposées, & je me trouvois disposée à devenir criminelle, parce que l'on vouloit m'obliger d'être vertueuse.

Amédée entra le premier dans la petite pièce, qui servoit de vestibule à la sacristie. Il vit d'abord *Sainte-Sophie* qui lui avoit ouvert la porte. Il lui sauta au cou, & la remercia mille fois du bonheur qu'elle lui procuroit. Il me prit dans ses bras, se livra à mille transports pendant que ma compagne éprouvoit ceux de son amant. Le mien

m'entraîna dans la sacristie, s'assit auprès de moi, & me tenoit des discours qui ravissoient mon ame toute entière. Il ne pouvoit me parler que de son amour. Toutes les questions que je lui faisois, sur ma famille ou sur la sienne, restoient sans réponse ; il me juroit de m'aimer toujours, & de m'épouser aussitôt que les circonstances le permettroient ; mais si les obstacles se prolongent, falloit-il qu'il succomba à la violence d'un amour malheureux? Vous-même, me disoit-il, ma belle enfant, avez quelque tendresse pour moi, puisque vous voulez bien me recevoir ici ; pourquoi ne pas vous y livrer entièrement, puisque mon bonheur ne peut jamais vous devenir funeste ? pensez-vous que je ne fasse pas plus de cas de

votre honneur que de ma vie ? Il joignoit à ces discours séduisants un ton si doux, un air si touchant. Il étoit si beau, si animé, si pressant. Ses cheveux dérangés par le grand air, tombant à grosses boucles sur ses épaules presque découvertes, par la nécessité de se rafraîchir dans la route, & offrant une peau de la plus éclatante blancheur ; les soupirs de *Sainte-Sophie* & ceux de son amant, ceux du mien, son désordre, celui de mon ame, la beauté du lieu, la chaleur du jour, l'exemple de ma compagne, mon cœur enfin tout entier au plus charmant des hommes ; tant de raisons de succomber m'entraînèrent. Je ne vis plus rien. *Amédée* me prit dans ses bras, me plaça, je ne sais où, & m'obtint

dans des ravissements bien réciproques.

Lorsque je fus revenue à moi-même, *Amédée* me renouvella ses serments de m'aimer toute sa vie. Il me renouvella aussi ses caresses. *Sainte-Sophie* s'entretenoit avec son amant ; elle nous avoit préparé une jolie collation, & nous en profitâmes avec la tranquillité que nous aurions eue si nous n'avions pas été exposées au plus grand danger d'être surprises. J'ai oui-dire que quelquefois des voleurs, s'étant introduits dans les maisons en l'absence des maîtres, y avoient été surpris mangeant paisiblement les vivres qu'ils y avoient trouvés avant d'emporter les effets qu'ils y avoient dérobés. Voilà quelle étoit notre conduite & notre sécurité dans cette sacristie que je venois de profaner.

Après la collation, *Amédée* me conduisit dans la chapelle ; & y appellant *Sainte-Sophie* & son amant, les pria d'être témoins du serment qu'il faisoit au pied de l'autel, d'être mon époux : je lui jurai d'être son épouse. *Sainte-Sophie* & M. de *Rubémont* firent un serment semblable au nôtre. Nous reçûmes l'aneau nuptial. Ma compagne vouloit que nous nous retirions ; *Amédee* la supplia de lui donner encore quatre minutes : il profita de ce moment pour user encore des droits d'un mari, & partit avec son compagnon après que nous nous fûmes ajournés pour une autre visite.

Eh bien, me dit *Sainte-Sophie* lorsque nous fûmes au lit, (car elle ne se permit encore ni plaisanteries ni aucu-

nes réflexions en sortant du lieu de nos séances) eh bien, me dit-elle :

Le dieu qui fait aimer, le dieu qui rend aimable,
Est-il un monstre redoutable ?

N'êtes-vous pas plus heureuse qu'avant de connoître ses plaisirs? Votre cœur ressent-il le vuide qu'il ressentoit avant; & ne voyez-vous pas que vous êtes faite pour aimer & pour être aimée ? Est-il rien de comparable à cette union réciproque des cœurs? Il est, je le sais, d'autres plaisirs que ceux de l'amour; mais il n'en est aucun sans ceux-là. Une belle campagne ravit notre ame, mais elle nous fait desirer d'y voir l'objet de notre amour, & de le posséder dans ses bocages. Les plaisirs qui naissent des productions des beaux arts

nous remènent toujours à ceux de l'amour. Ceux-ci ne nous laissent plus rien desirer que leur retour; & il est à remarquer que ce sont les seuls plaisirs qui n'en fassent pas desirer d'autres. Il faut nous bien observer afin qu'il n'arrive aucun malheur; mais il faut porter nos plaisirs aussi loin qu'ils peuvent aller. Je ne désespère pas, poursuivit *Sainte-Sophie*, d'introduire nos amans dans notre lit : je puis, lorsque toutes nos compagnes sont couchées, ouvrir les portes dont j'ai eu soin de frotter d'huile les gonds & les serrures, de manière qu'elles ne fassent pas le moindre bruit, je puis introduire ici nos amans. Ils pourroient d'abord, pour justifier leur absence de chez leurs parents, prétexter une partie de chasse chez un de leurs amis où ils diroient qu'ils

qu'ils resteroient jusqu'au lendemain; ils passeroient une heure ou deux avec nous, & le reste de la nuit dans une auberge placée sur la chaussée, à deux portées de fusil de la maison, & où ils auroient soin de retenir des lits. Je me refusai absolument à l'exécution de ce projet. Notre entretien fut très-long sur cette matière, ainsi que sur les événemens de la journée. Mais comme elle avoit eu ses fatigues, nous nous endormîmes l'une & l'autre sans penser qu'il falloit nous séparer. Je m'éveillai à quatre heures; j'éveillai *Sainte-Sophie*; je lui fis appercevoir notre inadvertance: elle se lève toute troublée & va se mettre dans son lit. Elle me dit le lendemain: Sçavez-vous que nous avons commis une imprudence? Le sommeil pouvoit nous retenir au lit ensemble

jusqu'au jour; on pouvoit entrer dans ma cellule, voir le mien fait, me chercher, me trouver avec vous. Le prétexte que j'ai imaginé de dire que vous avez peur étant au lit toute seule, est bien quelque chose, mais j'ai pensé que cela n'arriveroit pas dans le peu de temps que nous passons ensemble, & cette excuse est un pis-aller pour nous tranquilliser; elle ne contenteroit pas tout le monde. A notre âge, & faites comme nous sommes, on nous croiroit capables de tout. Comment? lui dis-je... Paix, me répliqua-t-elle, aimons-nous tendrement, & cela suffit; mais sçachez une fois que la contrainte peut conduire, & a conduit dans tous les temps, les cœurs bien loin. Je n'en demandai pas davantage à mon amie, qui me dit: Il ne faut cependant pas nous

priver du plaisir de passer tous les soirs quelques temps ensemble, mais ne nous endormons pas, ce seroit dangereux, comme je vous l'ai dit. Pour revenir à ce qui nous intéressoit sur-tout, je dirai que la porte d'entrée s'ouvroit assez fréquemment à nos amans toujours empressés de nous plaire, toujours ardents, toujours soumis, toujours craignant pour nous, non pour eux-mêmes, que quelqu'événement malheureux ne découvrît notre intelligence: nous avions beau être attentifs tous les quatre, il y avoit des instans où nous n'aurions pas pu dérober nos amans aux regards des personnes qui seroient survenues. Enfin *Sainte-Sophie* se détermina à ôter la clef de la chapelle pendant que nous y étions avec nos amans; sauf, si le cas y écheoit, à trouver sur l'heure quel-

que défaite. Alors nous fûmes plus libres dans nos plaisirs; nous ne mettions plus de bornes aux démonstrations de notre amour; sans beaucoup nous éloigner, nous allions dans le bois nous les prodiguer sur des lits de verdure. Je rapportois tout cela à mon directeur, qui m'exhortoit à déclarer mon peu de vocation à mes parents ou à l'abbesse, & qui, sur les observations que je lui faisois relativement à l'humeur de mes père & mère, se contentoit de m'engager à mieux me conduire. Pendant le cours de cette vie licencieuse, l'année de ma postulance expira. Je reçus une lettre de ma mère, qui me disoit qu'elle ne forçoit pas ma volonté; que si je ne me sentois pas appellée à l'état religieux, elle ne m'obligeroit pas à le prendre; mais qu'elle étoit toujours

persuadée que j'étois faite pour le cloître, & que mon père & elle entendoient que je commençasse mon noviciat. Je pense que c'étoit à peu-près là un ordre. Comment donc entendre la liberté qu'elle sembloit me laisser de suivre mon goût à cet égard? Aussi, sans parler à ma mère de mes dispositions, je répondis que je prendrois le voile blanc incessamment. Je ne demandois pas mieux que de rester au couvent avec l'agrément que j'y avois; il me faisoit supporter avec plaisir les fatigues de l'observance, bien moindres, au reste, dans cette maison que dans la plupart des couvents du même ordre. Bien éloignée de soupçonner les motifs de ma résignation, ma mère m'écrivit une lettre fort tendre. De concert avec l'abbesse, elle fixa le jour de

ma prise d'habit, & se rendit au couvent avec mon père, mes frères & ma sœur à laquelle on destinoit un sort égal au mien. Mon jeune frère avoit pris la tonsure. Enfin, je pris moi-même le voile blanc. La cérémonie me parut avoir extrêmement touché la compagnie qui s'y étoit rendue, & que je fus voir au parloir. Mes père & mère paroissoient seuls en être fort contents. Ils devoient rester au couvent jusqu'au lendemain, dans un bâtiment destiné aux étrangers. Je passai presque toute la journée au parloir où je m'ennuyai à périr. Cette journée & une partie de celle du lendemain me fatiguèrent plus que toute l'année de ma postulance. J'aurois desiré n'avoir auprès de moi que mes frères & sœur qui me comblèrent d'amitié. Ils me parurent excé-

dés des peines de la maison ; & ils me tenoient fort heureuse de ne plus y être, même aux dépens de ma liberté. Je devois en jouir encore pendant deux années, à l'exception de la clôture qui ne me gênoit pas beaucoup. Ainsi, je ne me regardois pas comme très-infortunée ; mais mes parents n'en étoient pas moins injustes, & leur pouvoir n'en étoit pas moins tyrannique ; ce que je veux principalement faire observer dans ces mémoires destinés à montrer les inconvéniens du pouvoir absolu des parents. On verra par tout ce que j'écris, combien il est nécessaire de le borner en tout lieu ; combien les institutions dans lesquelles on s'engage pour la vie, sont funestes ; combien les enfans sont malheureux sous l'empire des despotes, qui trop souvent ne semblent

les avoir mis au monde que pour faire leur malheur. Je me hâte de congédier les miens, & d'aller retrouver ma chère *Sainte-Sophie* qui avoit paru extrêmement belle à toute la compagnie, & qui en fit les délices. Nos amants n'avoient point paru à la cérémonie : c'est une précaution que nous leur avions recommandée. Pour ne pas y être, ils n'étoient pas moins occupés de nous, nous en étions assurées. Mon frère me dit qu'*Amédée* lui avoit souvent demandé de mes nouvelles, je lui répondis d'un seul signe de tête & d'un air fort indifférent. Enfin, l'abbesse me conduisit à la porte de clôture où j'embrassai toute ma famille qui partit ; & je partis moi-même avec *Sainte-Sophie* qui me mena dans sa cellule où nous nous dédommageâmes de la

contrainte de ces deux journées. La maîtresse des novices vint nous y trouver, & je jugeai à ses discours que j'allois faire un noviciat fort doux. Peut-être étoit-ce une politique de l'abbesse qui, pour allécher son monde, les lui suggéroit; néanmoins ils étoient assez analogues au caractère extrêmement humain de cette bonne maîtresse assez sévère pour elle-même, très-indulgente pour les autres, & qui, quoiqu'avec les ridicules de la dévotion la plus minutieuse, m'a paru quelquefois persuadée que les macérations & la destruction de son être ne pouvoient pas plaire à l'Être suprême, qui ne nous a créés que pour le bonheur. C'étoit-là ma religion, & je n'ai jamais compris l'opinion contraire. Il est vrai que j'allois bien au-delà de ce que cette idée

peut avoir de vrai ; mais n'étois-je pas réellement dans un état forcé ? Et de quel droit mes parents disposoient-ils de ma personne, qui étoit uniquement à moi & à celui à qui je voulois la donner ? Cette philosophie très-naturelle m'a toujours empêché de ressentir les remords qui sont la suite du crime, & j'ai toujours espéré que Dieu légitimeroit mon amour pour un être aussi trop aimable. Il ne m'avoit pas encore vue en habits de novice, je jugeai, à notre première entrevue, qu'ils ne me faisoient rien perdre à ses yeux. *Sainte-Sophie* & moi rendîmes compte à nos amants de tout ce qui s'étoit passé le jour de la cérémonie de ma prise d'habits ; ils l'avoient employé à venir s'entretenir de nous dans les bois qui environnent la maison. Me voilà donc

devant mon amant avec un costume qui exige la plus grande retenue, la suppose, & semble devoir l'inspirer. Mais qu'il s'en faut que les conventions humaines puissent étouffer la nature, toujours portée à se permettre ce qu'on lui défend ! Il semble qu'on ait plus d'attraits encore pour le plaisir avec les livrées de la pénitence. *Amédée* ne cessoit de me caresser, tant il me trouvoit charmante, disoit-il, avec ces habits : c'étoit un prétexte pour se faire pardonner ces libertés qu'il n'auroit pas dépendu de lui de contenir. Les instans que nous donnions à nos amants s'écouloient dans une mutuelle yvresse ; ils ne pouvoient se séparer de nous. Leurs transports toujours renaissants, nous exprimoient une égale tendresse ; elle sembloit même s'accroître à cha-

que faveur qu'ils obtenoient de nous. La nôtre, pour ces aimables jeunes gens, étoit extrême ; nous ne pouvions, tous les quatre, imaginer que notre amour pût s'affoiblir un seul instant. Il est vrai que, pour ce qui regarde nos amants, ils avoient tout pour se faire aimer : ils joignoient à la plus belle figure, une ame également belle, un esprit orné, un maintien décent, une délicatesse infinie, même dans les derniers rafinemens de la volupté. Je l'écris en rougissant, ils les épuisoient tous ; mais j'admirois surtout la crainte continuelle qu'avoit mon bel *Amédée* de s'oublier au point de me faire porter des marques de sa tendresse. *Sainte - Sophie* lui inspira, en particulier, de me demander de venir la nuit passer quelque temps dans nos cellules,

cellules, projet dont elle m'avoit parlé, & à l'exécution duquel je m'étois refusée. Ils convenoient tous les trois que, de la manière dont *Sainte-Sophie* le proposoit, il étoit très praticable. Je le combattis encore quelque temps, & enfin j'y consentis. Il fut convenu que le surlendemain, à dix heures du soir, nos deux amants se présenteroient à la porte de la sacristie, que *Sainte-Sophie* iroit la leur ouvrir, & les introduiroit chez nous avec sa prudence accoutumée, après qu'au préalable, ils se seroient assurés de deux lits dans l'auberge que *Sainte-Sophie* leur indiqua, & que, pour justifier leur absence, ils auroient donné quelque prétexte à leurs parents. On voit qu'en suivant les inclinations des miens, je devenois encore plus vicieuse, & cela

parce que leurs inclinations n'étoient pas les miennes. *Sainte - Sophie* me parla beaucoup de cette visite nocturne ; il paroissoit qu'elle y tenoit infiniment. En effet, le local étoit plus commode que la chapelle, & il sembloit que tout eût été arrangé pour notre commodité : il étoit presqu'impossible que nous fussions surprises. Le quartier du couvent où étoient nos cellules, ne conduisoit nulle part qu'à cette chapelle, où presque personne n'alloit ouïr la messe, ainsi que je l'ai dit, où jamais personne ne paroissoit aux heures où nous voyons nos amants. J'étois avec *Sainte-Sophie* la nuit que nous les attendions ; elle entend sonner dix heures ; elle m'embrasse, part, & revient avec eux sans bruit & sans lumière. Ils étoient dans le plus élégant né-

gligé : nous étions en déshabillés blancs, & avions sur la tête des mouchoirs de baptiste en forme de bandeaux. J'avoue que je fus saisie de la plus vive terreur en voyant arriver *Amédée* & son compagnon. Il n'y avoit plus là de double & de triple portes, point d'échappatoire; on seroit entré subitement dans nos cellules, & l'on nous eût trouvées avec deux jeunes gens. La circonstance étoit terrible; *Sainte-Sophie* elle-même en fut frappée, & peu s'en fallut qu'elle ne congédiât ces messieurs. Ils dirent tant que nous nous mîmes au lit: nous passâmes deux heures ensemble dans les plaisirs; & dès minuit ces messieurs furent reconduits par *Sainte-Sophie* jusqu'à la porte qui donnoit sur la campagne, & d'où ils gagnèrent le gîte très-prochain qu'elle leur avoit indiqué.

Elle vint me dire qu'ils étoient partis sans inconvéniens; mais je l'assurai que je ne voulois plus m'exposer à un aussi grand danger, au moins à une aussi grande crainte. Elle me répondit qu'elle avoit imaginé un expédient d'où naîtroit pour nous la plus grande sûreté. Cet expédient fut de dire dans la maison, comme elle le dit quelques jours après, & m'ayant prévenue, qu'il y avoit des revenants du côté de la chapelle; elle ne mentoit pas. J'attestai le fait; la maîtresse, à raison de sa surdité, ne put en rien dire: la plupart des religieuses & des pensionnaires fut persuadée de la vérité de ce que nous disions; l'on nous plaignoit d'être logées aussi près de ces apparitions, & l'on ne pouvoit nous proposer seulement de nous transférer ailleurs, parce que nous

habitions le lieu destiné au noviciat qui devoit être séparé du reste de la maison. Ce mensonge, en éloignant la nuit toute personne de notre quartier, nous rassuroit dans nos colloques nocturnes, & la frayeur que j'aurois feint d'avoir des revenants, seroit devenue une raison de coucher avec ma compagne si l'on nous eût trouvées ensemble. Cependant, après quelques temps, je déterminai *Sainte-Sophie* à ne plus recevoir nos amants chez nous ; la démarche étoit trop dangereuse, & la crainte empoisonnoit tous mes plaisirs. Ils consentirent eux-mêmes à cette réforme, & se contentèrent de la chapelle où ils pouvoient venir en plein jour sans être obligés d'aller la nuit dans la campagne pour aller coucher à une auberge. Nous nous arrêtâmes donc

à cette résolution qui étoit la meilleure. Les visites de nos amants étoient fréquentes & toujours convenues entre nous pour le jour & l'heure. Il est inutile d'entretenir plus long-temps le lecteur de cette suite de rendez-vous dont l'objet & les résultats étoient toujours les mêmes ; j'aime mieux le transporter dans mon intérieur, où cependant le souvenir d'un objet si chéri me suivoit toujours. Je m'y occupois beaucoup de lectures, non de celles auxquelles on se livre ordinairement dans les couvents, sur-tout au noviciat, où toutes celles que l'on fait ne peuvent que rétrécir l'esprit, donner une piété minutieuse, & les plus petites idées de la religion. On y met dans les mains des novices des livres ascétiques ou mystiques, pleins de ridicules & de

pauvretés ; productions ineptes des génies les plus étroits, des contemplatifs les plus extravagants, des êtres les plus capables de faire haïr la piété, si la piété n'étoit que ce qu'on voit dans leurs ouvrages. Je laissai ceux que l'on me présenta, peut-être pour la forme, ou pour savoir s'ils me plairoient; car on ne me demanda aucun compte de leur teneur. Je fus à la bibliothèque assez bien pourvue, dans d'autres genres, pour une bibliothèque de filles, & j'y pris quelques ouvrages plus intéressants, entr'autres une histoire de France & une histoire des Templiers qui me tomba sous la main. Je me livrai à la lecture de celle-ci; j'avois quelquefois entendu parler des Templiers; j'avois vu précédemment, dans un de

ces abrégés de l'histoire de France que l'on met dans les mains des jeunes gens, ce qu'il y est dit de leur fin terrible ; je n'en avois pas les idées que cet ouvrage m'en donna. Jamais lecture ne m'a autant intéressée. Tous mes sens se révoltèrent à la vue des atrocités dont ils furent les objets, des calomnies dont on les accabla pour les perdre. Je vis le vrai, malgré les nuages dont les historiens qui, pour plaire aux rois, ou parce qu'ils craignoient de leur déplaire, ont voulu l'envelopper. Je vis deux scélérats conduire cette intrigue, Philippe-le-Bel, roi de France, & Clément V, pape; Je les vis tous les deux acharnés à la perte de ces hommes ; le premier, pour se venger d'une injure qu'il croyoit en avoir reçue, & pour

s'emparer de leurs biens; le second, pour complaire à son bienfaiteur qui lui avoit fait donner la thiare. Je vis que les auteurs qui nous disent ou que les Templiers étoient coupables, ou que l'on n'a jamais pu connoître la vérite, sont des imposteurs qui n'ont été conduits jusqu'ici que par une crainte servile ou une adulation dégoûtante.

Qu'une corporation déplaise dans un état, ou pour son pouvoir, ou pour ses richesses, ou pour son inconduite, ou pour son inutilité, le gouvernement a le droit de la supprimer; je le sais, toute corporation étant dans l'état, doit être soumise au gouvernement; mais qu'un roi, pour les motifs les plus bas, suppose des crimes ridicules & contradictoires à une société qu'il veut exterminer; que, sur la dénonciation

de trois scélérats (1), il fasse arrêter en un jour tous les individus qui composoient cette société ; qu'ayant déclaré au préalable qu'il ne va suivre aucune des formalités ordinaires de la justice, il leur refuse même un défenseur ; qu'il fasse présenter la question aux accusés avec l'espoir du pardon, s'ils se reconnoissent coupables des crimes qu'il leur impute, & celle du supplice, s'ils les

(1) Le prieur de Montfaucon dans le Quercy, chassé de l'ordre, & condamné à une prison perpétuelle. Le nommé *Nosso Dei* Florentin, banni de son pays, repris de justice à Paris, & Templier comme le précédent. *Squin Florian*, bourgeois de Beziers, condamné à être pendu, & qui obtint sa grace pour ses calomnies. (*Note du Rédacteur.*)

dénient; qu'il fasse brûler vifs ceux qui rétractent une confession que les douleurs de la torture, ou le spectacle de ceux qui l'enduroient leur avoit arrachée; une aussi grande atrocité sera l'opprobre éternel de ce mauvais roi.

Telle est la conduite de ce monstre appelé *Philippe*, surnommé *le Bel*, à cause de sa beauté. Son ame, en revanche, étoit bien hideuse. Il étoit détesté des Français par sa cruauté; sa confiance aveugle en un ministre aussi méchant que lui (1), par son avarice, ses impositions exhorbitantes et une altération de la monnoie qui occasionna une sédition dans Paris. Il y fut vivement insulté. Deux Templiers, au moins deux particuliers qui avoient

(1) *Guillaume de Nogaret.*

étéreçus dans cet ordre militaire, furent accusés d'avoir excité le peuple à la révolte; il jure la perte de l'ordre entier. Il écoute la déposition des trois garnements susdits qui, pour obtenir leur grace, qu'il leur promet & qu'il leur accorde, avec d'autres récompenses, déclarent tout ce qu'il leur fait dire, & qui périrent bientôt pour de nouveaux forfaits. Il remplit la tour du Temple, & les autres prisons du royaume de ces infortunés, qu'il fait tourmenter de mille manières, pour avoir l'aveu de crimes imaginaires & inimaginables; il présente des dépositions qui n'ont point été faites & qui n'ont pas été lues aux accusés. Il oppose sa prétendue signature au grand maitre qui ne savoit pas signer. Il fait en un jour brûler vifs dans un champ, situé au fau-

bourg St.-Antoine, cinquante neuf templiers, qui avoient rétracté leur aveu; & le soir même de cette horrible exécution qui indigna tout Paris, il s'empare de leur trésor, va coucher dans leur maison du temple, dont, par réflexion & par honte, il sort le lendemain au milieu des huées du peuple. Voilà en abrégé l'histoire de cette épouvantable injustice qui sera à jamais l'opprobre de ce mauvais roi

Je n'ai pas fait ici cette disgression pour amplifier ces mémoires dont, au contraire, j'ai supprimé plusieurs anecdotes qui auroient pu intéresser. Je me la suis permise, parce que, par un hasard bien singulier, je trouvai parmi les noms de ces infortunées victimes de la vengeance & de la cupidité de *Philippe*, ceux de l'amant de *Sainte-Sophie* &

du mien: qu'ils viennent de la même source, je m'en inquiete peu; mais, pour cette conformité & ce rapprochement, cette lecture m'intéressa au dernier point, je m'en pénétrai; la cause des templiers devint la mienne; j'aurois voulu tenir *Philippe* & *Clément*, & leur faire souffrir tous les tourmens que dans toute la France & dans tous les états de l'Europe, ils firent endurer à des milliers de ces malheureux opprimés.

Une réflexion bien plus profonde & bien plus digne d'attention, m'a engagée à me permettre ici cet épisode; c'est celle que m'a présentée, depuis, la détention d'un descendant de ce tyran abominable, dans la tour même du Temple, à Paris, où il fit renfermer les templiers avant de les envoyer au supplice. Peut-

en n'être pas frappé de ce coup du sort. C'est dans le même lieu où ces malheureux chevaliers sont incarcérés par les ordres de ce monstre, que son descendant est retenu avec toute sa famille. Qui eût dit à ce tyran qui opprima les Français pendant tout son règne, & qui en fut si haï : un jour viendra où l'un de tes neveux, sa femme & leurs enfants seront renfermés dans cette prison où tu retiens les innocentes victimes de ta vengeance & de ton avarice. Un jour viendra, où de ce champ Saint-Antoine (1), qui vit brûler, par ton injustice, cinquante-neuf de ces malheureux, parce qu'ils rétractèrent les aveux que la torture ou la terreur

(1) On croit que ce fut au même lieu où fut depuis bâtie l'abbaye de ce nom.

leur avoit arrachés, que de ce champ sortira un essaim de *sans-culottes*, qui renversera sa forteresse & son trône, & le conduira au supplice; & dans cette chambre (1) où tu viens d'ordonner de livrer à un feu lent deux chefs de cet ordre qui viennent de rétracter, en gémissant, les déclarations que les tour-

---

(1) *Philippe-le-Bel* habitoit le palais où l'on rend aujourd'hui la justice. Le jardin occupoit le terrein qui forme la place ci-devant appelée *Dauphine*. y compris les édifices qui n'existoient pas alors.

Ce fut dans ce lieu que *Philippe*, de son autorité, fit brûler vifs *Jacques de Molay*, grand-maître du Temple, & *Guy*, frère du dauphin *de Viennois*, grand-prieur de Normandie qui venoient de rétracter, au parvis de Notre-Dame, l'aveu que la torture leur avoit fait faire. (*Note du Rédacteur.*)

ments & tes instigations leur arrachèrent, dans cette même chambre, d'où tu repais tes yeux de leur supplice, sera prononcé celui de son épouse, & la France n'aura plus de rois.

Je crois que l'on peut, sans fanatisme, se livrer à ces réflexions; j'ignore comment le lecteur les jugera, mais elles m'ont trop frappé pour ne pas les exposer ici.

J'appris, dans ce temps, la mort précoce & subite de mon père. Il n'avoit que cinquante ans. Cet évènement auquel la nature me fit donner un seul soupir, ne changea rien, pour le moment, à ma situation; seulement il rendit ma mère un peu plus traitable. Elle voyoit qu'il me revenoit une partie de la fortune de mon père, & que, jusqu'au moment où je prononcerois mes vœux, elle devoit

me ménager. Aussi, m'écrivoit-elle assez souvent d'une manière fort douce. Pour cela, je ne changeai pas d'opinion à son égard, comme elle n'en changeoit point dans le dessein qu'elle avoit eu jusqu'alors de m'engager par des vœux.

Mais j'avois bien du temps devant moi : que me coûtoit-il de passer encore dix huit mois à peu-près, dans une maison opulente, sous une règle assez douce, avec un habit qui n'avoit rien d'incommode, une compagne dont la société étoit délicieuse, & la facilité de voir mon amant? Ma situation me paroissoit bien préférable à celle que j'aurois eu chez ma mère, qui, au reste, devenoit ma tutrice, & n'étoit tenue de me mettre en possession de mon bien que lorsque j'aurois vingt-cinq ans. Je n'en avois pas encore dix-neuf;

elle m'écrivoit & me faisoit parler souvent par l'abbesse & autres personnes pour me confirmer dans la résolution où elle croyoit m'avoir mise. Elle s'oublia un jour au point de m'écrire que si je quittois le cloître & retournois à la maison, j'y serois bien malheureuse. La loi ne permettoit alors aux enfants de se marier sans le consentement de leurs parents, qu'à vingt-cinq ans accomplis. On leur faisoit, au préalable, ce qu'on appelloit des soumissions respectueuses, & l'on se marioit. Ces considérations me déterminèrent à attendre, mais *Amédée* & moi n'y perdions rien. Il me dit un jour qu'il ne désespéreroit pas d'obtenir le consentement de son père, & de nous unir si ma mère n'étoit pas intraitable. Il ne falloit pas penser à avoir son aveu.

Sainte-Sophie avoit quelqu'espérance de se voir unie à M. *de Rubémont*, parce qu'il en avoit lui-même par le gain du procès qu'il soutenoit contre son père, ainsi que je l'ai dit. Elle atteignoit vingt-un ans, & son amant en avoit vingt-trois. Elle pouvoit espérer quelque bien de ses père & mère qui étoient fort âgés; le gain du procès de M. *de Rubémont* le fils l'auroit mis en état de s'en passer; & les parents de *Sainte-Sophie* n'auroient pas refusé leur consentement au mariage de leur fille avec lui, s'il ne leur eût rien demandé en se mariant, ainsi que *Sainte-Sophie* me le disoit. Cependant étant entrée au noviciat avant moi, elle devoit faire sa profession plutôt. Dans cet état des choses, nous vivions assez heureuses sans communiquer nos vues qu'à

nous-mêmes. Je voyois assez peu l'abbesse & le reste des personnes qui composoient la maison. Toutes mes affections étoient pour *Sainte-Sophie* & mon amant. Il nous fit part un jour d'une nouvelle qu'il nous dit être fort intéressante pour ses suites; c'étoit celle de la prochaine convocation des états-généraux. Je connoissois assez l'histoire de France pour sçavoir ce qu'étoient ces assemblées; mais *Amédée* nous dit que celle-ci devoit donner lieu à de grands changements. Je voyois, en effet, autant que je pouvois voir du fond de mon cloître, & par ce qui y pénétroit, que les esprits s'y préparoient. On doit se rappeller l'ébranlement qui eut lieu dans toute la France, aux approches de cette célèbre convocation. Je n'en écrirai pas l'histoire; les Ouvrages de ce

temps en sont pleins : cependant il nous manque un précis complet des événements qui ont eu lieu depuis cette époque jusqu'à présent ; je n'en dirai que ce qui m'est relatif. On sçait que son commencement le fut aux vœux monastiques que l'on vouloit abolir. Les premiers bruits de cette réforme produisirent de grands mouvements dans la maison que j'habitois ; chacune de mes compagnes en raisonnoit selon qu'elle étoit affectée. Toutes pensoient à l'avenir ; quelques-unes se persuadoient que l'on les laisseroit vivre dans leur cloître, en leur défendant d'admettre des novices ; d'autres pensoient qu'elles auroient la liberté de rentrer dans le monde. Pour moi, je voyois bien que je quitterois ma retraite ; mais la perspective de mon avenir n'étoit pas

très-flatteuse, s'il falloit retourner chez ma mère. On me dit qu'elle étoit très-affectée des bruits qui couroient alors. Enfin, arriva le décret qui interdisoit tout engagement religieux; &, dès le jour qu'il nous parvint, *Sainte-Sophie* & moi reprîmes les habits séculiers. Ce décret, autant que je puis me le rappeller, permettoit aux religieuses engagées par des vœux, de rester dans leur couvent; mais ma compagne & moi n'étions pas dans le cas de cette loi. Nous nous soumîmes donc à ce qu'elle avoit de personnel pour nous, & j'écrivis à ma mère pour connoître sa volonté à mon égard. Sa réponse fut dictée par l'humeur. Elle me prescrivoit de rester au couvent en qualité de pensionnaire, jusqu'à nouvel ordre. Je m'étois attendue à cette disposition, & j'en fus ravie.

Je demandai que l'on me laissa ma chambre, puisque je n'étois pas pensionnaire dans les classes, & qu'elle ne devoit plus être occupée par une novice. Cette grace me fut accordée ainsi qu'à *Sainte-Sophie* qui avoit fait pour elle la même demande. Nous voilà donc délivrées d'une observance toujours pénible lorsqu'elle est obligatoire. Madame l'abbesse étoit tombée dans une mélancolie qui lui faisoit haïr la compagnie. Les religieuses n'étoient occupées que du sort qu'on leur préparoit. Dans ce commencement de dissolution des ordres monastiques, la règle fut fort relâchée; il y eut beaucoup de dissipation dans la maison; la facilité d'aller dans la chapelle étoit plus grande. Sous le prétexte d'aller prendre l'air dans le verger attenant, nous descendions,

dions, ma compagne & moi, avec notre ouvrage, & nous vaquions à une œuvre bien différente. Nos amants ne contenoient pas la joie qu'ils avoient de nous voir libres. Il étoit temps qu'on nous rendît la liberté : car quelques mois plus tard il auroit fallu employer je ne sçai quels moyens pour nous la procurer; & j'ignore ce que le despotisme de ma mére & ma timidité auroient pu produire. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est qu'elle s'en prenoit à moi de ce décret de suppression des ordres religieux, comme si je l'avois sollicité. Il fallut bien cependant qu'elle s'y soumît, & qu'elle me fît tenir les secours qui m'étoient nécessaires. *Sainte-Sophie* éprouva la première les faveurs de la fortune. Après un assez long séjour au couvent, comme pensionnaire,

elle apprit que le père de son amant, vaincu par les sollicitations de son fils, rebuté par la longueur d'un procès dont le nouvel ordre de choses qui s'établissoit, ne lui présageoit pas la fin prochaine, lui abandonnoit le bien contesté, & lui laissoit la liberté d'épouser son amante, à laquelle son père, en considération d'un établissement fort avantageux pour elle, constitua une dot suffisante pour vivre très-honnêtement avec la fortune de M. de *Rubémont.* Elle me dit en partant, que, si je voulois la laisser faire, & ne la désavouer de rien, je serois mariée sous quinze jours. Après les adieux les plus tendres, & les promesses les plus positives de ne pas me laisser plus d'une quinzaine seule au couvent, elle part, se marie, va avec son époux

faire une visite à ma mère, lui bâtit une histoire à laquelle ma mère n'entendit rien; mais elle alloit à lui persuader que j'avois eu avec *Amédée*, des liaisons dont je portois actuellement les marques, & qu'il falloit, sans plus différer, s'exécuter & nous unir. Ma mère se livra aux derniers emportements contre moi. Madame de *Rubémont* lui fit observer que son humeur ne remédieroit pas au mal, & qu'il falloit prévenir mon déshonneur & le sien. Elle va faire part de son expédient à *Amédée*; elle alarme son père, qui, dans le fond, l'aimoit beaucoup, sur la rixe qui pouvoit naître de son refus entre son fils & mon frère. Le père d'*Amédée* consent à tout. Elle vole au couvent, me dit de laisser ma mère & le père d'*Amédée* dans la persuasion où

elle les avoit mis pour les obliger à consentir à mon mariage. Ma mère m'envoie chercher, m'appelle de tous les noms. Je feins d'être accablée de honte. Mon mariage s'arrange & se conclud avec *Amédée d'Amblainville.* Je vais passer quelques temps chez son père qui mourut, il y a peu. Ma mère fut assurée que l'on l'avoit trompée, & persuadée de mon innocence. La chapelle où je la perdis, le verger attenant, une partie du bois, & celle des bâtimens où étoient nos cellules, y compris celle de la maîtresse des novices que nous avons laissée dans la sienne, lorsque les biens de cette nature se vendirent, furent achetés par M. d'*Amblainville.* Il a fait un logement du quartier que nous habitions; la chapelle est devenue un pavillon; la sacristie un

boudoir charmant ; et *Sainte-Sophie* qui ne demeure qu'à une lieue de chez moi, & qui vient souvent me voir avec son époux, y trouve le sien. Au moment où je termine ces mémoires, l'hermite qui a dépouillé son habit & sa barbe, vient nous féliciter de notre bonheur, & nous offrir des fleurs & des fruits de son jardin. Nous l'arrêtons pour avoir soin du nôtre ; & nous vendons son hermitage pour en donner le prix aux indigents. Mes deux frères se livrent à Paris, à de très-belles spéculations ; & ma mère, faite pour vivre seule, nous a sans peine accordé ma sœur, que nous établissons incessamment dans la contrée.

FIN.

Ouvrages de L. C. C. Massillan.

Les Métamorphoses traduites d'Ovide, en vers français, avec le texte à côté, 3 vol. *in*8°. 9 liv.

Fabliaux choisis, mis en vers, 1 l. 5 s.

Les Droits de l'homme & du citoyen, mis en vers pour la plus grande facilité des jeunes gens qui les apprennent de mémoire, broché en parchemin, 1 liv.

Ce qui fait le bonheur, ou Mémoires de Madame de Bois-du-Lys, 1 l. 10 s.

On trouve ces Ouvrages ci-dessus à l'adresse de celui-ci, de même que :

Les trois Sœurs, & la Folie guérie par l'Amour, ou les Heureux Effets de l'Amour Filial, 4 vol. *in*-18, fig. 5 l.

Les Victimes de l'Amour & de l'Inconstance, 2 vol. *in*-18, fig. 2 l. 10 s.

Beaucoup de Romans *in*-18, fig., & *in*-12, se trouvent à la même adresse.








BIBLIO
Vittori
L
4